



Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

**États financiers semestriels
30 septembre 2025**

Fidelity Investments Canada s.r.i., le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si les états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par un auditeur, ils doivent être accompagnés d'un avis en faisant état.

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par un auditeur indépendant du Fonds conformément aux normes des Comptables professionnels agréés du Canada.

États financiers (non audité)

États de la situation financière

Montants en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre
Au

30 septembre
2025

31 mars
2025

Actif courant (note 3)

Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 8)	1 064 507 \$	871 361 \$
Trésorerie	–	210
Trésorerie cédée en garantie	135	118
Montants à recevoir pour la vente de placements	4 183	622
Montant à recevoir au titre de la marge de variation quotidienne des dérivés	54	–
Intérêts courus, dividendes et distributions à recevoir	1 822	2 724
Souscriptions à recevoir	403	1 175
	<u>1 071 104</u>	<u>876 210</u>

Passif courant (note 3)

Montants à payer à la banque dépositaire	2 145	–
Montants à payer pour l'achat de placements	–	1 525
Rachats à payer	769	445
Montants à payer au titre de la marge de variation quotidienne des dérivés	–	4
Autres montants et charges à payer (notes 4 et 5)	8 735	6 668
	<u>16 456</u>	<u>8 642</u>
Actif net attribuable aux porteurs de titres (notes 3 et 6)	<u>1 054 648 \$</u>	<u>867 568 \$</u>

Actif net attribuable aux porteurs de titres, par série et par titre (note 6)

Série 0 : (1 054 648 \$ et 867 568 \$, respectivement)	<u>20,53 \$</u>	<u>17,08 \$</u>
--	-----------------	-----------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

États financiers (non audité) – suite

États du résultat global

Montants en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre

Pour les semestres clos les 30 septembre

	2025	2024
Revenus de placement (note 3)		
Intérêts	3 \$	– \$
Dividendes	15 009	14 708
Prêt de titres	44	–
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents gérés par Fidelity	302	426
Gain (perte) net sur les placements		
Gain (perte) net réalisé sur les placements	4 526	13 894
Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements	167 963	68 850
	<u>172 489</u>	<u>82 744</u>
Gain (perte) net de change		
Gain (perte) net réalisé sur les opérations de change	(182)	(410)
Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des autres éléments de l'actif net libellés en devises	9	(13)
	<u>(173)</u>	<u>(423)</u>
Gain (perte) net sur les dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les dérivés	477	77
Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des dérivés	96	285
	<u>573</u>	<u>362</u>
Total des revenus (pertes) de placement	<u>188 247</u>	<u>97 817</u>
Charges d'exploitation (note 4)		
Frais de gestion et de conseil	–	–
Autres charges d'exploitation	–	–
Frais du Comité d'examen indépendant	–	–
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	678	829
Retenues d'impôts étrangers (note 5)	2 202	3 284
Taxe de vente	–	–
Total des charges d'exploitation	<u>2 880</u>	<u>4 113</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités	<u>185 367 \$</u>	<u>93 704 \$</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités, par série (note 3)		
Série O	<u>185 367 \$</u>	<u>93 704 \$</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités, par série et par titre (notes 3 et 6)		
Série O	<u>3,64 \$</u>	<u>1,79 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs
États financiers (non audité) – suite

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de titres

Montants en milliers de dollars canadiens

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025

Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période	Série O 867 568 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités	185 367

Distributions aux porteurs de titres (note 5)

Revenus nets de placement	(9 438)
	<u>(9 438)</u>

Opérations sur titres (note 6)

Produit de la vente de titres	31 527
Réinvestissement des distributions	9 438
Montants versés au rachat de titres	(29 814)
	<u>11 151</u>

Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période	1 054 648 \$
--	---------------------

Pour le semestre clos le 30 septembre 2024

Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période	Série O 853 642 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités	93 704

Distributions aux porteurs de titres (note 5)

Revenus nets de placement	(11 786)
	<u>(11 786)</u>

Opérations sur titres (note 6)

Produit de la vente de titres	33 740
Réinvestissement des distributions	11 786
Montants versés au rachat de titres	(131 071)
	<u>(85 545)</u>

Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période	850 015 \$
--	-------------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs
États financiers (non audité) – suite

Tableaux des flux de trésorerie

Montants en milliers de dollars canadiens

Pour les semestres clos les 30 septembre

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (note 3) :

	2025	2024
Achat de placements et de dérivés	(297 177) \$	(278 602) \$
Produit de la vente et produit à l'échéance des placements et des dérivés	279 191	367 842
Trésorerie (déposée) rendue à titre de garantie	(17)	(89)
Trésorerie reçue au titre des dividendes	13 475	11 855
Trésorerie reçue au titre des intérêts	60	(97)
Trésorerie reçue au titre des autres revenus de placement	44	–
Trésorerie versée au titre des charges d'exploitation	(740)	(554)

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation

(5 164) 100 355

Flux de trésorerie liés aux activités de financement (note 3) :

Montants empruntés (remboursés) à la banque dépositaire	2 145	(397)
Produit de la vente de titres	32 299	33 741
Montants versés au rachat de titres	(29 490)	(132 580)

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement

4 954 (99 236)

Variation nette de la trésorerie

(210) 1 119

Gain (perte) de change sur la trésorerie

– (37)

Trésorerie à l'ouverture de la période

210 –

Trésorerie à la clôture de la période

– \$ 1 082 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs
Inventaire du portefeuille au 30 septembre 2025 (non audité)

Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de titres (actif net)

Actions – 99,2 %

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
BRÉSIL – 5,5 %			
Consommation discrétionnaire – 0,6 %			
Azzas 2154 SA	189 300	1 389 589	1 492 410
Cury Construtora e Incorporadora SA	41 397	187 050	374 213
Cyrela Brazil Realty SA Empreendimentos e Participacoes	45 500	314 593	365 258
Lojas Renner SA	341 800	1 153 114	1 352 264
MercadoLibre Inc	692	1 653 990	2 250 605
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		4 698 336	5 834 750
Énergie – 0,7 %			
Petroleo Brasileiro SA – Petrobras, CAAE	122 694	1 739 811	2 018 303
Petroleo Brasileiro SA – Petrobras, CAAE	105 200	1 617 144	1 853 511
Prio SA/Brésil	327 200	3 739 651	3 262 349
TOTAL – ÉNERGIE		7 096 606	7 134 163
Produits financiers – 1,6 %			
B3 SA – Brasil Bolsa Balcao	1 632 400	5 208 672	5 719 812
Itau Unibanco Holding SA, CAAE	862 925	7 612 035	8 814 847
XP Inc, cat. A	85 456	2 252 348	2 234 678
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		15 073 055	16 769 337
Soins de santé – 0,0 %			
Hypera SA	138 148	1 161 838	821 097
Industrie – 0,7 %			
Localiza Rent a Car SA	405 392	5 198 784	4 181 889
Rumo SA	790 800	4 337 775	3 302 341
TOTAL – INDUSTRIE		9 536 559	7 484 230
Matériaux – 1,0 %			
Dexco SA	746 454	2 723 545	1 132 090
Metalurgica Gerdau SA	1 057 408	1 611 064	2 632 267
Vale SA, CAAE	426 846	6 402 076	6 451 292
TOTAL – MATÉRIAUX		10 736 685	10 215 649
Immobilier – 0,0 %			
LOG Commercial Properties e Participacoes SA	77 008	441 933	473 210
Services collectifs – 0,9 %			
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo SABESP	70 200	1 641 670	2 426 165
Engie Brasil Energia SA	140 700	1 451 149	1 497 404
Equatorial Energia SA	341 501	2 206 862	3 299 566
Isa Energia Brasil sa	183 700	1 127 821	1 185 028
Transmissora Alianca de Energia Eletrica S/A, parts	138 100	1 121 502	1 323 843
TOTAL – SERVICES COLLECTIFS		7 549 004	9 732 006
TOTAL – BRÉSIL		56 294 016	58 464 442

CHILI – 0,6 %

Matériaux – 0,6 %			
Antofagasta PLC	128 000	3 555 389	6 590 770

CHINE – 32,5 %

Services de communication – 9,0 %			
Baidu Inc, actions de cat. A	46 100	1 072 713	1 060 807
Baidu Inc, cat. A, CAAE	9 238	1 689 771	1 694 104
Bilibili Inc, CAAE	21 393	546 992	836 313
China Tower Corp Ltd, actions de cat. H ^(b)	182 871	553 932	375 443

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

États financiers semestriels
Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
CHINE – suite			
Services de communication – suite			
Douyin Co Ltd, série E1 ^(c)	11 234	1 609 845	4 043 045
Kuaishou Technology, actions de cat. B ^(b)	73 042	740 285	1 105 097
Netease Inc, CAAE	11 532	1 192 391	2 439 300
Tencent Holdings Ltd	690 931	37 580 785	81 934 885
Tongdao Liepin Group	6 533	32 227	4 264
TOTAL – SERVICES DE COMMUNICATION		45 018 941	93 493 258
Consommation discrétionnaire – 9,4 %			
Alibaba Group Holding Ltd	1 316 640	34 808 267	40 979 290
Alibaba Group Holding Ltd, CAAE	16 700	2 548 772	4 153 934
ANTA Sports Products Ltd	180 200	2 960 087	3 013 170
Bethel Automotive Safety Systems Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	88 200	968 925	929 116
BYD Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	76 800	1 631 503	1 639 520
BYD Co Ltd, actions de cat. H	282 195	4 281 436	5 551 123
Haier Smart Home Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	100	349	495
Haier Smart Home Co Ltd, actions de cat. H	588 800	2 484 278	2 668 281
Hesai Group, CAAE	87 705	2 344 005	3 429 859
JD.com Inc, actions de cat. A	162 372	4 345 064	3 959 165
Meituan, actions de cat. B ^(b)	340 006	8 723 535	6 321 187
PDD Holdings Inc, cat. A, CAAE	93 195	11 623 263	17 142 380
Pop Mart International Group Ltd ^(b)	17 000	663 857	811 133
Trip.com Group Ltd	11 495	931 969	1 213 218
Trip.com Group Ltd, CAAE	62 441	2 823 741	6 534 815
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		81 139 051	98 346 686
Produits de première nécessité – 1,1 %			
China Resources Beer Holdings Co Ltd	271 500	1 571 452	1 332 328
Eastroc Beverage Group Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	41 600	2 587 697	2 470 439
Kweichow Moutai Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	12 500	4 251 299	3 528 315
Mao Geping Cosmetics Co LTD, actions de cat. H	14 700	279 464	272 617
Tsingtao Brewery Co. Ltd, actions de cat. H	315 900	2 386 305	2 994 213
Uni-President China Holdings Ltd	891 000	978 396	1 309 805
TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ		12 054 613	11 907 717
Énergie – 0,3 %			
China Petroleum & Chemical Corp, actions de cat. H	4 498 000	4 035 317	3 257 854
Produits financiers – 4,4 %			
China Construction Bank Corp, actions de cat. H	16 449 722	16 279 716	22 004 797
China Life Insurance Co Ltd, actions de cat. H	1 540 193	3 972 474	6 087 299
China Merchants Bank Co Ltd, actions de cat. H	989 887	7 499 019	8 277 845
Ping An Insurance Group Co of China Ltd, actions de cat. H	1 091 207	12 180 600	10 331 394
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		39 931 809	46 701 335
Soins de santé – 2,0 %			
Akeso Inc ^(b)	81 310	803 327	2 053 222
BeOne Medicines Ltd, CAAE	3 757	933 519	1 781 390
BeOne Medicines Ltd, actions de cat. H	45 949	1 124 605	1 686 206
dMed Biopharmaceutical Co Ltd, série C ^(c)	16 643	305 820	176 262

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite				Actions – suite			
	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
CHINE – suite				CHINE – suite			
Soins de santé – suite				Matériaux – suite			
Hansoh Pharmaceutical Group Co Ltd ^(b)	340 331	1 064 567	2 194 747	Zijin Mining Group Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	1 075 000	6 069 969	6 186 419
Innovent Biologics Inc ^(b)	171 560	1 592 152	2 957 674	TOTAL – MATÉRIAUX		12 851 799	16 947 121
Jiangsu Hengrui Pharmaceuticals Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	59 539	717 212	832 730	Immobilier – 0,3 %			
Jiangsu Hengrui Pharmaceuticals Co Ltd, actions de cat. H	52 150	419 394	828 179	China Overseas Land & Investment Ltd	58 782	218 041	150 958
Shandong Weigao Group Medical Polymer Co Ltd, actions de cat. H	871 912	920 663	905 954	China Resources Land Ltd	326 931	1 758 239	1 776 238
Sichuan Kelun-Biotech Biopharmaceutical Co Ltd, actions de cat. H	9 630	283 658	885 211	KE Holdings Inc, actions de cat. A	155 070	1 172 215	1 406 728
Wuxi Aptec Co Ltd, actions de cat. H ^(b)	241 097	2 742 923	5 117 993	Longfor Group Holdings Ltd ^(b)	118 878	185 916	252 566
Zai Lab Ltd	294 220	977 358	1 402 375	TOTAL – IMMOBILIER		3 334 411	3 586 490
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		11 885 198	20 821 943	Services collectifs – 0,5 %			
Industrie – 1,6 %				ENN Energy Holdings Ltd	213 200	3 064 297	2 453 539
Airtac International Group	74 000	3 096 970	2 545 238	Guangdong Investment Ltd	668 000	1 095 822	844 603
Full Truck Alliance Co Ltd, CAAE	155 555	2 739 063	2 807 822	Kunlun Energy Co Ltd	1 633 660	1 791 332	2 033 425
Shenzhen Inovance Technology Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	204 300	2 491 178	3 347 412	TOTAL – SERVICES COLLECTIFS		5 951 451	5 331 567
Sinopec Engineering Group Co Ltd, actions de cat. H	1 488 400	1 352 158	1 799 383	TOTAL – CHINE		247 218 722	341 502 024
SITC International Holdings Co Ltd	338 300	1 156 026	1 812 596	GRÈCE – 0,9 %			
Yangzijiang Shipbuilding (Holdings) Ltd	1 116 300	2 894 489	4 058 668	Produits financiers – 0,9 %			
TOTAL – INDUSTRIE		13 729 884	16 371 119	Alpha Bank SA	1 007 225	1 790 254	5 961 736
Technologies de l'information – 2,3 %				Praeaus Financial Holdings SA	293 122	1 778 441	3 465 115
Advanced Micro-Fabrication Equipment Inc, Chine, actions de cat. A (Chine)	57 200	1 858 679	3 343 072	TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		3 568 695	9 426 851
Eoptolink Technology Inc Ltd, actions de cat. A (Chine)	8 600	355 129	614 893	TOTAL – GRÈCE		3 568 695	9 426 851
Foxconn Industrial Internet Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	13 700	141 714	176 775	HONG KONG – 0,0 %			
Glodon Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	103 300	217 360	283 909	Services de communication – 0,0 %			
Hygon Information Technology Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	6 900	264 927	340 703	Huanxi Media Group Ltd	2 548 714	843 398	159 531
Montage Technology Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	28 000	452 282	847 270	HONGRIE – 0,1 %			
NAURA Technology Group Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	15 042	1 267 662	1 330 096	Soins de santé – 0,1 %			
Pony AI Inc, CAAE	107 131	2 149 980	3 353 129	Richter Gedeon Nyrt	30 435	1 109 600	1 289 116
Sunny Optical Technology Group Co Ltd	43 500	673 150	703 647	INDE – 13,8 %			
Verisilicon Microelectronics Shanghai Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	11 100	381 246	397 070	Services de communication – 0,8 %			
WUS Printed Circuit Kunshan Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	54 400	532 604	781 272	Bharti Airtel Ltd	302 357	5 142 173	8 896 832
Xiaomi Corp, actions de cat. B ^(b)	1 221 584	8 213 221	11 815 456	Consommation discrétionnaire – 2,3 %			
Zhongji Innolight Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	9 500	778 294	749 642	Dixon Technologies India Ltd	8 500	2 147 108	2 173 300
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		17 286 248	24 736 934	Eichers Motors Ltd	11 300	1 029 752	1 240 066
Matériaux – 1,6 %				Eternal Ltd	1 794 450	3 455 547	9 149 759
Anhui Conch Cement Co Ltd, actions de cat. H	610 500	2 644 042	2 565 729	Mahindra & Mahindra Ltd	123 157	5 377 077	6 611 508
China Jushi Co Ltd, actions de cat. A (Chine)	635 600	1 534 098	2 154 398	MakeMyTrip Ltd	17 816	1 506 242	2 320 768
MMG Ltd	5 004 000	2 603 690	6 040 575	Meesho, série D-2 ^(c)	208 860	266 585	433 099
				Meesho, série E ^(c)	34 800	44 418	72 162
				Meesho, série E-1 ^(c)	56 580	72 709	117 326
				Meesho, série F ^(c)	810 293	1 292 074	1 680 250
				TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		15 191 512	23 798 238
				Produits de première nécessité – 0,3 %			
				ITC Ltd	512 628	2 754 219	3 224 551
				Énergie – 1,5 %			
				Coal India Ltd	460 900	1 863 263	2 815 418
				Reliance Industries Ltd	606 894	7 529 410	12 967 448
				TOTAL – ÉNERGIE		9 392 673	15 782 866

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
INDE – suite			
Produits financiers – 4,7 %			
Bajaj Finance Ltd	609 130	6 118 513	9 531 457
HDFC Bank Ltd/Gandhinagar	1 185 446	14 782 529	17 659 955
HDFC Life Insurance Co Ltd ^(b)	532 967	5 080 630	6 315 502
ICICI Bank Ltd	507 177	9 092 999	10 690 742
Shriram Finance Ltd	607 187	6 452 839	5 860 045
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		41 527 510	50 057 701
Soins de santé – 0,8 %			
Divi's Laboratories Ltd	15 760	1 002 783	1 404 616
Mankind Pharma Ltd	35 912	1 137 710	1 370 221
Max Healthcare Institute Ltd	121 946	2 166 206	2 129 378
Sun Pharmaceutical Industries Ltd	89 450	2 314 431	2 233 972
Torrent Pharmaceuticals Ltd	18 623	702 515	1 051 152
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		7 323 645	8 189 339
Industrie – 1,5 %			
Bharat Electronics Ltd	787 800	1 349 732	4 985 066
Hindustan Aeronautics Ltd	57 700	1 900 586	4 290 190
Larsen & Toubro Ltd	117 547	3 545 720	6 737 539
TOTAL – INDUSTRIE		6 796 038	16 012 795
Matériaux – 0,8 %			
JK Cement Ltd	46 842	647 917	4 622 781
Tata Steel Ltd	1 322 200	2 794 440	3 495 583
TOTAL – MATÉRIAUX		3 442 357	8 118 364
Immobilier – 0,2 %			
Embassy Office Parks REIT	56 689	295 377	374 685
Godrej Properties Ltd	32 134	1 383 192	991 046
Sunteck Realty Ltd	65 367	501 662	425 100
TOTAL – IMMOBILIER		2 180 231	1 790 831
Services collectifs – 0,9 %			
NHPC Ltd	680 502	923 387	920 170
NTPC Ltd	818 597	2 376 185	4 365 669
Power Grid Corp of India Ltd	903 764	2 286 098	3 967 601
TOTAL – SERVICES COLLECTIFS		5 585 670	9 253 440
TOTAL – INDE		99 336 028	145 124 957
INDONÉSIE – 1,6 %			
Produits de première nécessité – 0,5 %			
First Resources Ltd	1 305 600	2 065 171	2 366 422
Sumber Alfaria Trijaya Tbk PT	16 717 800	3 944 471	2 694 491
TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ		6 009 642	5 060 913
Produits financiers – 1,1 %			
Bank Central Asia Tbk PT	8 841 099	5 651 436	5 634 818
Bank Rakyat Indonesia Persero Tbk PT	15 789 034	5 276 667	5 150 227
Bank Syariah Indonesia Tbk PT	5 458 700	1 230 265	1 180 672
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		12 158 368	11 965 717
TOTAL – INDONÉSIE		18 168 010	17 026 630
ITALIE – 0,2 %			
Produits de première nécessité – 0,2 %			
Coca-Cola HBC AG	25 500	1 837 889	1 672 399

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
CORÉE DU SUD – 10,4 %			
Services de communication – 0,8 %			
Kakao Corp	88 086	3 715 409	5 202 340
NAVER Corp	11 006	2 558 083	2 928 325
TOTAL – SERVICES DE COMMUNICATION		6 273 492	8 130 665
Consommation discrétionnaire – 0,9 %			
Coway Co Ltd	31 550	2 300 609	3 079 506
Hyundai Motor Co	294	69 008	62 637
Hyundai Motor Co, série 2	17 404	2 020 501	2 871 500
Kia Corp	35 520	3 482 363	3 544 443
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		7 872 481	9 558 086
Produits financiers – 1,5 %			
KB Financial Group Inc	63 020	5 888 407	7 231 692
Samsung Life Insurance Co Ltd	22 440	2 309 379	3 482 252
Woori Financial Group Inc	187 160	4 301 242	4 812 779
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		12 499 028	15 526 723
Soins de santé – 0,3 %			
Alteogen Inc	1 070	497 683	485 618
Samsung Biologics Co Ltd ^(b)	3 025	2 068 925	2 988 588
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		2 566 608	3 474 206
Industrie – 0,9 %			
Korea Aerospace Industries Ltd	42 780	3 027 258	4 578 361
LG Corp	30 235	2 818 273	2 157 188
LS Electric Co Ltd	11 350	1 274 297	3 199 806
TOTAL – INDUSTRIE		7 119 828	9 935 355
Technologies de l'information – 6,0 %			
Samsung Electronics Co Ltd	488 061	29 380 036	40 577 156
SK Hynix Inc	66 514	11 767 726	22 904 109
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		41 147 762	63 481 265
TOTAL – CORÉE DU SUD		77 479 199	110 106 300
KOWEÏT – 0,6 %			
Produits financiers – 0,6 %			
Kuwait Finance House KSCP	1 660 218	5 311 389	6 012 660
MAURICE – 0,0 %			
Produits financiers – 0,0 %			
Jumo World Holding Limited ^(c)	58 107	79 255	118 875
Jumo World Ltd	58	545 217	0
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		624 472	118 875
TOTAL – MAURICE		624 472	118 875
MEXIQUE – 2,1 %			
Produits de première nécessité – 0,4 %			
Wal-Mart de Mexico SAB de CV, série V	1 002 300	4 182 304	4 308 818
Produits financiers – 1,0 %			
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	693 434	4 753 408	9 721 398
Industrie – 0,2 %			
Grupo Aeroportuario del Pacífico, SAB de CV, série B	71 200	2 232 215	2 342 296
Matériaux – 0,4 %			
Cemex SAB de CV, CAAE	375 600	2 232 783	4 699 276

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite				Actions – suite			
	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
MEXIQUE – suite				RUSSIE – 0,0 %			
Immobilier – 0,1 %				Énergie – 0,0 %			
Corp. Inmobiliaria Vesta SAB de CV	166 373	562 284	655 423	Gazprom PJSC, CAAE	235 700	2 723 792	3
Fibra Uno Administracion SA de CV	435 004	926 241	892 217	Produits financiers – 0,0 %			
TOTAL – IMMOBILIER		1 488 525	1 547 640	Sberbank of Russia PJSC	488 190	1 858 116	0
TOTAL – MEXIQUE		14 889 235	22 619 428	Sberbank of Russia PJSC, CAAE	504 130	7 199 632	8
PAYS-BAS – 0,0 %				TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		9 057 748	8
Immobilier – 0,0 %				Matériaux – 0,0 %			
CTP NV ^(b)	15 500	296 376	480 178	Severstal PAO, CIAE	156 900	4 303 661	2
CTP NV, droits ^(d)	15 500	7 784	7 851	Immobilier – 0,0 %			
TOTAL – IMMOBILIER		304 160	488 029	LSR Group PJSC	2 100	25 354	0
TOTAL – PAYS-BAS		304 160	488 029	TOTAL – RUSSIE		16 110 555	13
PANAMA – 0,3 %				ARABIE SAOUDITE – 2,6 %			
Industrie – 0,3 %				Consommation discrétionnaire – 0,1 %			
Copa Holdings SA, cat. A	20 769	2 543 944	3 434 399	Aldrees Petroleum and Transport Services Co	24 551	1 284 255	1 141 593
PÉROU – 0,6 %				Énergie – 0,5 %			
Produits financiers – 0,6 %				Saudi Arabian Oil Co ^(b)			
Credicorp Ltd	17 814	3 582 628	6 601 546	Produits financiers – 2,0 %			
PHILIPPINES – 0,2 %				Al Rajhi Bank			
Industrie – 0,1 %				Bupa Arabia for Cooperative Insurance Co			
SM Investments Corp	69 000	1 574 925	1 210 148	Saudi National Bank/The	558 123	9 698 522	8 114 944
Immobilier – 0,1 %				TOTAL – PRODUITS FINANCIERS			
Ayala Land Inc	1 360 515	1 033 568	790 505			18 037 393	21 422 130
SM Prime Holdings, Inc	953 265	733 938	510 660	TOTAL – ARABIE SAOUDITE		25 524 892	27 853 749
TOTAL – IMMOBILIER		1 767 506	1 301 165	SINGAPOUR – 0,4 %			
TOTAL – PHILIPPINES		3 342 431	2 511 313	Consommation discrétionnaire – 0,4 %			
POLOGNE – 0,6 %				Sea Ltd, cat. A, CAAE			
Services de communication – 0,2 %				16 597			
CD Projekt SA	15 523	1 335 118	1 607 778	AFRIQUE DU SUD – 4,6 %			
Consommation discrétionnaire – 0,3 %				Consommation discrétionnaire – 1,7 %			
Allegro.eu SA ^(b)	154 359	1 888 310	2 103 798	Naspers Ltd, cat. N	33 680	9 395 543	16 975 809
LPP SA	200	1 101 304	1 353 927	Produits de première nécessité – 0,5 %			
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		2 989 614	3 457 725	Pick n Pay Stores Ltd	837 100	3 267 309	1 712 747
Produits de première nécessité – 0,1 %				Shoprite Holdings Ltd			
Dino Polska SA ^(b)	92 000	1 163 312	1 541 164	TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ		6 558 951	5 531 400
TOTAL – POLOGNE		5 488 044	6 606 667	Produits financiers – 1,1 %			
PORTO RICO – 0,1 %				Capitec Bank Holdings Ltd			
Services de communication – 0,1 %				FirstRand Ltd			
Liberty Latin America Ltd, cat. C	46 548	519 992	546 750	TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		8 540 882	11 880 095
ROUMANIE – 0,1 %				Industrie – 0,1 %			
Services collectifs – 0,1 %				Bidvest Group Ltd			
Societatea De Producere A Energiei Electrice in Hidrocentrale Hidroelectrica SA	13 800	436 764	540 062	Matériaux – 1,2 %			
				Gold Fields Ltd, CAAE	61 000	2 464 366	3 562 140
				Impala Platinum Holdings Ltd	474 138	2 858 159	8 415 033
				Sasol Ltd	36 989	323 033	320 311
				TOTAL – MATÉRIAUX		5 645 558	12 297 484
				TOTAL – AFRIQUE DU SUD		31 982 710	48 145 935

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
TAÏWAN – 18,0 %			
Produits de première nécessité – 0,2 %			
Uni-President Enterprises Corp	701 000	2 110 873	2 510 359
Produits financiers – 0,9 %			
Cathay Financial Holding Co Ltd	1 531 755	4 440 206	4 589 811
CTBC Financial Holding Co Ltd	2 699 562	4 126 147	5 289 959
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		8 566 353	9 879 770
Industrie – 0,3 %			
Bizlink Holdings Inc	71 683	1 003 117	3 372 524
Technologies de l'information – 16,6 %			
Accton Technology Corp	43 000	1 731 657	2 052 515
Alchip Technologies Ltd	4 000	712 774	633 089
ASE Technology Holding Co Ltd	401 693	2 728 179	3 053 554
Asia Vital Components Co Ltd	15 000	753 296	672 143
Asustek Computer Inc	18 000	506 608	551 692
Chroma ATE Inc	40 000	772 456	1 057 889
Delta Electronics Inc	283 808	5 310 552	11 070 933
Elite Material Co Ltd	39 000	1 982 879	2 182 239
eMemory Technology Inc	14 716	1 356 859	1 354 461
FOCI Fiber Optic Communications Inc	17 000	281 110	275 275
Fositek Corp	6 000	285 327	272 968
Hon Hai Precision Industry Co Ltd	278 173	2 492 178	2 744 545
Hon Precision Inc	21 800	1 620 963	1 762 509
Jentech Precision Industrial Co Ltd	8 000	621 637	880 661
King Slide Works Co Ltd	3 000	473 928	450 836
MediaTek Inc	121 523	6 949 008	7 299 380
Nan Ya Printed Circuit Board Corp	1 000	9 534	10 323
Quanta Computer Inc	476 921	6 075 857	6 317 513
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	2 106 709	29 937 743	127 397 467
Unimicron Technology Corp	75 000	488 123	519 010
Wistron Corp	130 000	695 758	834 298
Wiwynn Corp	15 820	1 425 757	2 395 475
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		67 212 183	173 788 775
TOTAL – TAÏWAN		78 892 526	189 551 428

THAÏLANDE – 0,2 %

Matériaux – 0,2 %			
PTT Global Chemical PCL	2 313 300	3 422 502	2 470 752

TURQUIE – 0,4 %

Produits de première nécessité – 0,2 %			
BIM Birlesik Magazalar AS	137 000	2 354 141	2 480 891
Matériaux – 0,2 %			
Oyak Cimento Fabrikalari AS	2 530 000	2 618 860	1 793 644
TOTAL – TURQUIE		4 973 001	4 274 535

ÉMIRATS ARABES UNIS – 1,5 %

Énergie – 0,2 %			
ADNOC Drilling Co PJSC	1 311 634	2 331 631	2 797 949
Produits financiers – 0,9 %			
Abu Dhabi Commercial Bank PJSC	598 900	2 249 385	3 308 496
Abu Dhabi Islamic Bank PJSC	454 500	2 508 362	3 750 685

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

États financiers semestriels

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
ÉMIRATS ARABES UNIS – suite			
Produits financiers – suite			
Dubai Islamic Bank PJSC	652 000	1 689 681	2 366 638
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		6 447 428	9 425 819
Immobilier – 0,4 %			
Aldar Properties PJSC	218 075	581 112	783 309
Emaar Properties PJSC	562 140	1 865 214	2 779 546
RAK Properties PJSC	497 800	268 667	279 148
TOTAL – IMMOBILIER		2 714 993	3 842 003
TOTAL – ÉMIRATS ARABES UNIS		11 494 052	16 065 771
ROYAUME-UNI – 0,6 %			
Matériaux – 0,6 %			
Anglogold Ashanti Plc (Afrique du Sud)	61 400	2 375 859	6 004 435
ÉTATS-UNIS – 0,7 %			
Énergie – 0,2 %			
Tenaris SA, CAAE	38 800	1 390 068	1 931 507
Technologies de l'information – 0,0 %			
ACM Research Inc, cat. A	1 000	54 187	54 457
Gushup Inc ^d	16 015	443 689	101 634
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		497 876	156 091
Matériaux – 0,5 %			
Titan SA	85 998	2 353 580	4 889 898
TOTAL – ÉTATS-UNIS		4 241 524	6 977 496
TOTAL – ACTIONS		727 124 228	1 046 315 177

Obligations étrangères – 0,1 %

	Montant du capital ^a	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
BRÉSIL – 0,1 %			
Creditas Financial Solutions Ltd, 5 %, 28-07-2027 ^d	USD 920 379	1 218 167	1 505 175

Fonds à court terme – 1,6 %

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada – série O	651 387	6 513 872	6 513 872
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U. – série O	730 939	10 111 015	10 172 479
TOTAL – FONDS À COURT TERME		16 624 887	16 686 351
TOTAL – TITRES – 100,9 %		744 967 282	1 064 506 703

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF (DU PASSIF), MONTANT NET – (0,9) %

ACTIF NET – 100 %

(9 858 340)
1 054 648 363

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Contrats à terme normalisés					
	Nombre de contrats	Échéance	Valeur nominale (\$) ^{a)}	Valeur (\$)	Plus-value (moins-value) latente (\$)
Achat					
Contrats de l'ICE sur l'indice MSCI Marchés émergents (États-Unis)	60	19-12-2025	5 676 883	43 410	<u>43 410</u>

La valeur nominale des contrats à terme normalisés achetés en pourcentage de l'actif net est de 0,5 %.

Abréviations des monnaies

USD – Dollar américain

Remarque

Les coûts comprennent les commissions versées aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

Légende

- Les montants du capital et les valeurs nominales sont en dollars canadiens, sauf mention contraire.
- Titres dispensés d'inscription selon la règle 144A du *U.S. Securities Act of 1933*, qui peuvent être revendus au cours d'une opération dispensée d'inscription, normalement à des acheteurs institutionnels qualifiés. À la clôture de la période, la valeur de ces titres s'élevait à 51 723 774 \$, ou 4,9 % de l'actif net.
- Placements privés ou titres soumis à restrictions.
- Titre acheté en tout ou en partie sur livraison différée ou avant émission.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Notes propres au Fonds

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)

(Montants en milliers de dollars; nombre de titres en milliers, sauf indication contraire)

Création du Fonds (note 1)

La date de création du Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs (le « Fonds ») est le 1^{er} décembre 2011. Le Fonds a commencé à offrir ses séries de titres aux dates suivantes :

Série	Début des opérations
0	14 décembre 2011

Un placement dans un fonds sous-jacent géré par Fidelity ou dans un FNB géré à l'externe est désigné comme un fonds sous-jacent.

Le Fonds a pour objectif de réaliser un rendement total élevé sur ses placements en investissant essentiellement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées dans des pays émergents. L'indice de référence du Fonds est un indice mixte composé à 95,0 % de l'indice MSCI Marchés émergents et à 5,0 % de l'indice MSCI Marchés émergents frontaliers.

Évaluation des placements et des dérivés (note 3, montants non arrondis)

Le Fonds classe les données entrant dans l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés selon une hiérarchie à trois niveaux présentée ci-après. Les transferts entre les niveaux 1 et 2, le cas échéant, sont présentés relativement aux périodes indiquées. S'agissant de placements pour lesquels des données de niveau 3 ont été utilisées, soit à l'ouverture, soit à la clôture de la période en cours, des rapprochements sont présentés relativement à toute opération s'étant produite durant les périodes indiquées ci-dessous.

Données d'entrée au 30 septembre 2025 :

Description	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Titres :				
Actions	1 046 315 177	696 596 499	342 976 012	6 742 666
Obligations étrangères	1 505 175	—	—	1 505 175
Fonds à court terme	16 686 351	16 686 351	—	—
Total des titres :	<u>1 064 506 703</u>	<u>713 282 850</u>	<u>342 976 012</u>	<u>8 247 841</u>
Dérivés :				
Actif				
Contrats à terme normalisés	43 410	43 410	—	—
Total de l'actif	<u>43 410</u>	<u>43 410</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Total des dérivés :	<u>43 410</u>	<u>43 410</u>	<u>—</u>	<u>—</u>

Données d'entrée au 31 mars 2025 :

Description	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Titres :				
Actions	856 669 434	244 327 293	605 856 893	6 485 248
Obligations étrangères	1 291 491	—	—	1 291 491
Fonds à court terme	13 400 090	13 400 090	—	—
Total des titres :	<u>871 361 015</u>	<u>257 727 383</u>	<u>605 856 893</u>	<u>7 776 739</u>
Dérivés :				
Passif				
Contrats à terme normalisés	(53 468)	(53 468)	—	—
Total du passif	<u>(53 468)</u>	<u>(53 468)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Total des dérivés :	<u>(53 468)</u>	<u>(53 468)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>

Pour la période, les transferts du niveau 1 au niveau 2 et du niveau 2 au niveau 1 ont respectivement été de 5 168 820 \$ et de 310 652 815 \$ (444 568 410 \$ et 2 876 964 \$, respectivement, pour la période précédente).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des placements classés au niveau 3 détenus durant la période.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

Notes propres au Fonds – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)

(Montants en milliers de dollars; nombre de titres en milliers, sauf indication contraire)

Titres :		Titres :	
Solde à l'ouverture – 1 ^{er} avril 2025	7 776 739 \$	Solde à l'ouverture – 1 ^{er} avril 2024	10 931 507 \$
Gain (perte) net réalisé sur les titres de placement	–	Gain (perte) net réalisé sur les titres de placement	(8 203 693)
Gain (perte) net latent sur les titres de placement	471 102	Gain (perte) net latent sur les titres de placement	10 422 080
Coût à l'achat	–	Coût à l'achat	424 990
Produit de la vente	–	Produit de la vente	(5 798 145)
Amortissement net	–	Amortissement net	–
Transferts vers le niveau 3	2 017 347	Transferts vers le niveau 3	–
Transferts du niveau 3	(2 017 347)	Transferts du niveau 3	–
Solde à la clôture – 30 septembre 2025	<u>8 247 841 \$</u>	Solde à la clôture – 31 mars 2025	<u>7 776 739 \$</u>
Variation du gain (de la perte) latent pour la période attribuable aux titres classés au niveau 3 détenus au 30 septembre 2025	471 102 \$	Variation du gain (de la perte) latent pour la période attribuable aux titres classés au niveau 3 détenus au 31 mars 2025	1 084 816 \$

Le Fonds ne détenait aucune position importante dans des placements de niveau 3 à l'ouverture ou à la clôture de la période.

Instruments financiers ayant fait l'objet de compensation (note 3)

Les dérivés du Fonds indiqués ci-dessous font l'objet de conventions-cadres de compensation (CCC) qui prennent la forme d'ententes ISDA, d'accords de compensation centrale et de conventions de compensation de contrats de change conclues avec ses contreparties, selon le cas. Selon les pratiques courantes, les conventions de compensation de contrats de change prévoient le règlement net des opérations lorsque les contrats conclus avec une même contrepartie et qui portent sur la même devise arrivent à échéance en même temps. Les modalités habituelles des opérations de change effectuées aux termes d'ententes ISDA prévoient le règlement du montant net lorsque des contrats portant sur la même devise arrivent à échéance en même temps. Une défaillance ou une faillite entraînerait le règlement net des contrats. Les tableaux suivants présentent les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation aux fins de leur présentation dans l'état de la situation financière, ou qui ont fait l'objet d'une CCC, d'autres accords similaires ou d'une garantie, sans faire l'objet d'une compensation :

Au 31 mars 2025	Montant brut (\$)	Montant compensé (\$)	Montant net (\$)	CCC* (\$)	Garantie* (\$)	Montant net* (\$)
Passif						
Montants à payer au titre de la marge de variation quotidienne :						
Contrats à terme normalisés	(4)	–	(4)	–	4	–
TOTAL	<u>(4)</u>	<u>–</u>	<u>(4)</u>	<u>–</u>	<u>4</u>	<u>–</u>

* Montants non compensés dans l'état de la situation financière.

Prêt de titres (note 3)

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres du Fonds et le montant net tel qu'il figure au poste « Prêt de titres » de l'état du résultat global.

Période close le	Total des revenus (\$)	Revenus du Fonds (\$)	Revenus de SSB (\$)	% du total des revenus provenant du Fonds	% du total des revenus provenant de SSB
30 septembre 2025	52	44	8	85	15
30 septembre 2024	–	–	–	85	15

Aucune opération de prêt de titres n'était en cours au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025.

Contrats à terme normalisés (note 3)

Le Fonds a cédé une garantie de 135 \$ (118 \$ au 31 mars 2025) en trésorerie, inscrite au poste « Trésorerie cédée en garantie » de l'état de la situation financière.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

Notes propres au Fonds – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)

(Montants en milliers de dollars; nombre de titres en milliers, sauf indication contraire)

Frais de gestion et de conseil (note 4)

Fidelity a conclu des conventions de sous-conseils avec diverses entités, notamment Fidelity Management & Research Company LLC et Fidelity Management & Research (Hong Kong) Limited, portant sur la prestation de services de conseil en placement visant la totalité ou une partie du portefeuille du Fonds. Les sous-conseillers prennent des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements du portefeuille, y compris toutes les ententes de courtage nécessaires à cet égard.

Commissions et autres coûts liés au portefeuille (note 4)

Le Fonds a versé une somme de — \$ à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity à titre de commissions et autres coûts liés au portefeuille (1 \$ au 30 septembre 2024). Le Fonds a en outre déboursé 66 \$ pour des services de recherche (122 \$ au 30 septembre 2024).

Impôt et distributions (note 5)

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

À la clôture de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait de pertes en capital de 11 266 \$ et ne disposait pas de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées à des fins fiscales.

À la clôture de la période, le Fonds détenait des placements dans certains pays qui appliquent des retenues d'impôts sur les gains en capital réalisés. L'impôt à payer au titre des gains latents assujettis à des retenues d'impôts se présentait comme suit :

	30 septembre 2025 (\$)	31 mars 2025 (\$)
Impôt à payer sur les gains latents	<u>8 581</u>	<u>6 276</u>

Opérations sur titres et sociétés affiliées (notes 3 et 6)

Opérations sur titres — Les opérations sur titres et le nombre moyen pondéré de titres de chaque série sont les suivants :

	Titres en circulation à l'ouverture de la période	Émis	Réinvestis	Rachetés	Titres en circulation à la clôture de la période	Nombre moyen pondéré de titres
Période close le 30 septembre 2025						
Série 0	50 807	1 732	484	(1 649)	51 374	50 912
Période close le 30 septembre 2024						
Série 0	56 522	2 136	727	(8 341)	51 044	52 261

Sociétés affiliées — Au 30 septembre 2025, Fidelity et ses sociétés affiliées détenaient environ 100 % du Fonds. Au 31 mars 2025, Fidelity et ses sociétés affiliées détenaient 100 % du Fonds.

Risques associés aux instruments financiers (note 7)

Risque de crédit — À l'exception des risques présentés à la note 3 des états financiers, il n'existait pas d'importants risques de crédit liés aux contreparties à la date de clôture de chacune des périodes.

Risque de concentration — Voir les tableaux « Exposition aux instruments dérivés », « Répartition géographique », « Répartition sectorielle », « Composition de l'actif » et « Capitalisation boursière », le cas échéant, de l'aperçu du portefeuille du rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 septembre 2025, qui présentent les risques de concentration pertinents du Fonds.

Autre risque de prix — Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, toutes les autres variables étant restées constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de titres du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 55 650 \$ (44 521 \$ au 31 mars 2025). Cette variation est estimée au moyen du bêta du Fonds, qui est calculé en fonction de la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de l'indice de référence. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt — La majorité des instruments financiers du Fonds ne portent pas intérêt. En conséquence, les fluctuations des taux d'intérêt du marché n'exposent pas le Fonds à un risque important.

Risque de change — Au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, la majorité des actifs et des passifs monétaires du Fonds étaient libellés en dollars canadiens. En conséquence, le Fonds n'est pas exposé à un risque de change important.

Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs

Notes propres au Fonds – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)

(Montants en milliers de dollars; nombre de titres en milliers, sauf indication contraire)

Placements dans des entités structurées (note 8)

Les tableaux suivants présentent des informations supplémentaires sur les placements du Fonds dans des fonds sous-jacents gérés par Fidelity.

30 septembre 2025	Actif net total (\$)	Juste valeur des placements (\$)	31 mars 2025	Actif net total (\$)	Juste valeur des placements (\$)
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada	4 318 964	6 514	Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada	4 447 761	3 139
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.	4 255 620	10 172	Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.	4 441 251	10 261

Les noms présentés dans les tableaux sont ceux qui étaient en vigueur aux dates indiquées.

Notes annexes

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Création des Fonds

Les Fonds Fidelity (collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de placement à capital variable constituées selon les lois de l'Ontario et régies par une déclaration de fiducie cadre et ses modifications. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de titres. Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity), à titre de gestionnaire et de fiduciaire des Fonds (le « gestionnaire »), est responsable des activités quotidiennes des Fonds et fournit tous les services de gestion générale et d'administration. Fidelity, également le conseiller en valeurs, est responsable de la gestion des portefeuilles des Fonds. Le siège social des Fonds est situé au 483 Bay Street, Suite 300, Toronto (Ontario) M5G 2N7.

Actuellement, les séries des fonds communs de placement Fidelity suivantes sont offertes :

Les titres des séries A, T5 et T8 étaient offerts à tous les investisseurs moyennant des frais de souscription différés jusqu'à la fermeture des bureaux le 31 mai 2022, et Fidelity a cessé d'offrir ces titres à cette date en raison de modifications réglementaires. Advenant le cas où des porteurs de titres ont souscrit des titres des fonds avec option de frais de souscription différés (dont l'option à frais de souscription différés réduits et l'option à frais de souscription différés réduits 2) avant le 1^{er} juin 2022, le calendrier des frais de souscription différés sera respecté comme il est indiqué dans le prospectus simplifié. Les porteurs de titres pourront échanger leurs titres des séries A, T5 et T8 contre les mêmes titres d'un autre fonds. Les titres des séries A, T5 et T8 seront automatiquement convertis en titres des séries B, S5 et S8, respectivement, avec frais d'acquisition, un an après l'expiration des délais prévus dans le barème des frais de rachat. Les titres des séries B, S5 et S8 sont offerts à tous les investisseurs moyennant des frais de souscription initiaux. Les titres des séries F, F5 et F8 ne sont généralement offerts qu'aux investisseurs ayant des comptes sur honoraires auprès de courtiers ayant conclu une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les titres de série O sont destinés i) aux investisseurs institutionnels, qui peuvent être des particuliers ou des institutions financières, ayant reçu l'autorisation de Fidelity et ayant conclu une entente d'achat de titres de série O avec les Fonds Fidelity; ou ii) à d'autres fonds et comptes pour lesquels Fidelity est le gestionnaire ou le conseiller. Les titres de série Q sont offerts uniquement à des courtiers ou à des sociétés de gestion de portefeuille qui utilisent des fonds d'investissement de portefeuilles modèles exclusifs ou d'autres produits de placement semblables pour le compte de clients qui leur ont donné carte blanche pour la gestion de leur portefeuille. Les courtiers ou les sociétés de gestion de portefeuille qui souhaitent souscrire des titres de série Q pour leurs clients doivent conclure une entente d'admissibilité pertinente avec Fidelity. Les titres des séries I, I5 et I8 sont offerts à tous les investisseurs ayant conclu une convention de compte de série I avec Fidelity moyennant des frais de souscription initiaux. Les titres de série Gestion privée (la « série PWS ») sont offerts uniquement à des gestionnaires de portefeuille de la série PWS qui agissent pour le compte de clients qui leur ont donné carte blanche pour la gestion de leur portefeuille. Les investisseurs détenant des titres de série PWS doivent conclure une entente de gestion de portefeuille adéquate avec Fidelity. Les séries de fonds négociés en bourse (FNB) sont offertes aux investisseurs à la Cboe Canada, à toute autre bourse ou à tout autre marché par l'intermédiaire de courtiers et de courtiers de FNB inscrits dans leur province ou territoire de résidence. Les titres de série INV sont offerts uniquement à des gestionnaires de portefeuille d'Investly^{MC} qui utilisent des fonds d'investissement, des portefeuilles modèles exclusifs ou d'autres produits de placement semblables pour le compte d'investisseurs particuliers qui leur ont donné carte blanche pour la gestion de leur portefeuille. Les investisseurs détenant des titres de série INV doivent conclure une entente de gestion de portefeuille adéquate avec Investly^{MC}, qui fait partie de Fidelity.

Les titres des séries F5, F8, I5, I8, T5, T8, S5 et S8 donnent droit à des distributions mensuelles composées d'un revenu net et/ou d'un remboursement de capital (si disponible).

Chaque Fonds répond à la définition d'entité d'investissement puisqu'il a pour objet d'investir son actif net afin de réaliser une appréciation du capital et/ou un revenu de placement au bénéfice de ses porteurs de titres et que la performance de ses placements est évaluée à la juste valeur.

Les états de la situation financière sont arrêtés au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, selon le cas, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de titres et les tableaux des flux de trésorerie portent sur les semestres clos les 30 septembre 2025 et 30 septembre 2024, selon le cas. Lorsqu'un Fonds a été créé pendant la période considérée ou la période précédente, l'information présentée porte sur la période allant de la date de création de ce Fonds jusqu'au 30 septembre 2025 ou au 30 septembre 2024, selon le cas. La date de création de chaque Fonds est indiquée dans les notes propres au Fonds. L'inventaire du portefeuille pour chacun des Fonds est arrêté au 30 septembre 2025. Dans le présent document, le terme « périodes » désigne les périodes définies ci-dessus.

2. Référentiel comptable

Déclaration de conformité — Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS[®] de comptabilité) et applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Sauf indication contraire, les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées uniformément.

Les méthodes comptables appliquées lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires sont fondées sur les normes IFRS de comptabilité publiées en date du 6 novembre 2025, date à laquelle la publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de Fidelity. Toute modification ultérieure apportée aux normes IFRS de comptabilité et applicable aux états financiers annuels d'un Fonds pour la période close le 31 mars 2026 pourrait donner lieu à un retraitement des présents états financiers intermédiaires.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation — Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de chaque Fonds.

Notes propres au Fonds — Chaque Fonds présente l'information financière pertinente à ses états financiers dans ses notes propres au Fonds. Ces informations figurent immédiatement après l'inventaire du portefeuille du Fonds et sont à lire en parallèle avec les présentes notes annexes.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Base d'évaluation — Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour les placements et les dérivés évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Utilisation d'estimations et de jugements – En appliquant les normes IFRS de comptabilité, la direction doit faire certaines estimations et poser certains jugements à la date des états financiers. Les principaux éléments des états financiers pouvant donner lieu à des estimations et des jugements comptables importants sont les suivants :

Évaluation de la juste valeur – Un Fonds peut investir dans des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. S'il y a lieu, ces instruments sont classés aux niveaux 2 et 3 de la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-après. Lorsque les prix ou les cours de marché ne sont pas faciles à obtenir ou qu'ils ne sont pas fiables, des méthodes d'évaluation conformes aux politiques adoptées par le gestionnaire sont utilisées de bonne foi. Les facteurs pris en compte pour l'évaluation de la juste valeur sont, entre autres, les cours obtenus auprès de teneurs de marché réputés, les événements ayant touché le marché ou le titre concerné, les fluctuations des taux d'intérêt et la qualité du crédit. Les modèles d'évaluation de la juste valeur utilisent des données observables lorsque cela est possible. Le gestionnaire doit toutefois, à l'occasion, formuler des estimations et des hypothèses en s'appuyant sur la meilleure information dont il dispose au moment concerné. Toute révision apportée à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers, et cette incidence pourrait être importante.

Classement et évaluation des instruments financiers – Fidelity a formulé des jugements importants afin de classer et d'évaluer les instruments financiers d'un Fonds conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Ces jugements portent essentiellement sur l'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique. Cette analyse a permis de déterminer que les actifs financiers d'un Fonds devaient être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de facteurs comme l'évaluation du rendement et la gestion du Fonds sur la base de la juste valeur.

Présentation des instruments financiers – Fidelity a formulé des jugements importants afin de classer les titres rachetables d'un Fonds en tant que passifs financiers, conformément à IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32).

Pour arriver à ce classement, le Fonds a établi que ses titres rachetables ne présentent pas des caractéristiques identiques s'ils sont offerts en plusieurs séries et que son obligation à leur égard comporte une obligation contractuelle visant la distribution en trésorerie, au moins une fois par an (si le porteur de titres en fait la demande), du revenu net et des gains en capital nets réalisés. L'obligation permanente de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle attachée aux titres.

Nature de la relation avec les fonds sous-jacents gérés par Fidelity – Fidelity a formulé des jugements importants afin d'établir la capacité d'un Fonds d'exercer un contrôle ou une influence notable sur un fonds sous-jacent géré par Fidelity, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés* (IFRS 10) et à IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (IAS 28). Pour ce faire, Fidelity s'appuie sur des activités pertinentes, tels les droits de vote, la participation au choix des politiques et les flux de trésorerie significatifs comme le produit des souscriptions et des rachats. Fidelity a déterminé qu'un Fonds n'a pas la capacité d'exercer une influence significative sur un fonds sous-jacent géré par Fidelity ou de le contrôler du fait de son incapacité à exercer ses droits de vote et à orienter les décisions financières et opérationnelles ou à y participer.

Évaluation des placements et des dérivés – Les placements, y compris les dérivés, sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 et sont évalués à la juste valeur.

Chaque Fonds classe les données entrant dans l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés selon une hiérarchie à trois niveaux présentée ci-après.

Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 – autres données d'entrée observables importantes (y compris les prix cotés pour des placements semblables, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 – données d'entrée non observables (y compris les propres hypothèses du Fonds, fondées sur la meilleure information disponible)

Les changements apportés aux méthodes d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre. Les transferts entre les niveaux sont considérés comme ayant été effectués à l'ouverture de la période. Les transferts entre les niveaux 1 et 2 résultent principalement des méthodes utilisées pour l'évaluation des titres de capitaux propres étrangers. Les transferts vers le niveau 3 s'expliquent par un manque de données de marché observables résultant de baisses d'activité sur le marché, de baisses de liquidité, de restructurations ou d'opérations sur titres. Les transferts à partir du niveau 3 sont attribuables à des données de marché observables devenues disponibles pour ces titres.

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des placements et des dérivés d'un Fonds selon les principales catégories sont les suivantes :

Les titres de capitaux propres, y compris les titres soumis à restrictions et les fonds négociés en bourse (FNB), pour lesquels des cours de marché peuvent être facilement obtenus, sont évalués au dernier cours ou au cours de clôture officiel observé sur le principal marché ou la principale bourse où sont négociés ces titres et fourni par un service d'évaluation indépendant. Ils sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque le dernier cours ou le cours de clôture officiel ne peut être obtenu facilement, ou qu'il ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le point de l'écart acheteur-vendeur le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause sera utilisé. Dans le cas des titres de capitaux propres étrangers, si des événements importants touchant le marché ou les titres concernés surviennent, ceux-ci sont évalués par comparaison avec les évaluations des certificats américains d'actions étrangères (CAAE), des contrats à terme normalisés, des FNB et certains indices, ainsi que des prix cotés de titres semblables. Lorsqu'ils sont évalués de cette façon, les titres de capitaux propres étrangers sont classés au niveau 2. L'utilisation de ces méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre le niveau 1 et le niveau 2. Si les données d'entrée observables sont limitées, les titres de capitaux propres, y compris les titres soumis à restrictions, sont évalués au moyen d'hypothèses relatives à l'activité du marché et au risque. Il arrive qu'ils soient classés au niveau 3.

Les titres de créance, y compris les titres soumis à restrictions, sont évalués en fonction des prix fournis par des services d'évaluation indépendants ou des courtiers teneurs de marché pour ces titres. Les services d'évaluation ont recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte des rendements ou des cours d'obligations de même qualité, de même taux d'intérêt, de même échéance et de même type, ainsi que des hypothèses sur la fréquence des remboursements anticipés, des caractéristiques de la garantie et des prix fournis par des courtiers. Ces titres sont généralement classés au niveau 2, mais il arrive qu'ils soient classés au niveau 3.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les swaps sont évalués quotidiennement à la valeur de marché au moyen de services d'évaluation indépendants ou d'évaluations fournies par des courtiers. Les variations de valeur sont comptabilisées en tant que plus-value (moins-value) latente. Les services d'évaluation ont recours à des évaluations matricielles qui s'appuient sur des comparaisons avec les courbes de taux d'intérêt, les courbes d'écart de crédit, les possibilités de défaillance et les taux de recouvrement. En conséquence, ces titres sont en général classés au niveau 2.

En l'absence d'évaluations indépendantes ou lorsque les évaluations indépendantes ne sont pas fiables, les titres de créance et les swaps peuvent être évalués au moyen d'évaluations matricielles qui tiennent compte de facteurs comparables à ceux qui auraient été retenus par des services d'évaluation indépendants. Ces titres sont généralement classés au niveau 2, mais il arrive qu'ils soient classés au niveau 3 si les circonstances l'exigent. Les évaluations indépendantes fournies par une source ou par un courtier unique sont évaluées par la direction. Il arrive qu'elles soient classées au niveau 3.

La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée au moyen des taux de change de clôture. Ces contrats sont classés au niveau 2. Les contrats à terme normalisés sont évalués au prix de règlement établi quotidiennement par la bourse ou le marché où ils sont négociés. Ils sont classés au niveau 1. Les options négociées en bourse sont évaluées au moyen du dernier cours ou, en l'absence de vente, du dernier cours vendeur. Elles sont classées au niveau 1. Les options négociées hors bourse sont évaluées au moyen d'évaluations fournies par des courtiers. Elles sont classées au niveau 2.

Les fonds sous-jacents gérés par Fidelity sont évalués à la valeur liquidative par titre observée à la clôture de chaque jour ouvrable. Les FNB sous-jacents gérés par Fidelity sont évalués au cours de clôture à la principale bourse. Les fonds sous-jacents gérés par Fidelity et les FNB gérés par Fidelity sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les titres à court terme pour lesquels un cours n'est pas facile à obtenir sont évalués au coût amorti, lequel avoisine la juste valeur. Ils sont classés au niveau 2.

Les politiques sur la juste valeur décrites ci-dessus s'appliquent également aux titres cédés en garantie ou déposés à titre de marge. Ces titres sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ils figurent aussi au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net » de l'état de la situation financière.

Trésorerie — La trésorerie, dont les devises, est constituée de dépôts auprès du dépositaire.

Trésorerie cédée en garantie — La trésorerie cédée en garantie est constituée de trésorerie déposée à titre de marge ou cédée en garantie des contrats dérivés en cours.

Dépréciation d'actifs financiers — À chaque date de présentation de l'information financière, chacun des Fonds évalue la correction de valeur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Si, à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit a fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée par chaque Fonds correspond au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier. Si, à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée par chaque Fonds correspond au montant des pertes de crédit attendues pour 12 mois. Des difficultés financières importantes ou la probabilité d'un défaut de paiement de la contrepartie sont des signes qu'une correction de valeur pourrait être nécessaire. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur.

Autres actifs et passifs — Les autres actifs et passifs peuvent comprendre les montants à payer au dépositaire, aux sociétés affiliées et aux autres contreparties, ou à recevoir de ceux-ci, au titre des revenus à recevoir, des opérations de placement, des opérations sur titres d'un Fonds, des charges à payer et des autres opérations en attente de règlement à la clôture de la période. Ces montants sont comptabilisés au coût amorti, qui avoisine la juste valeur, vu la nature à court terme de ces éléments.

Instruments financiers ayant fait l'objet de compensation — Une compensation des actifs et des passifs financiers est opérée et le montant net qui en résulte est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Prêts et autres instruments de créance directs — Un Fonds peut investir dans des instruments de créance directs, qui sont des participations dans des montants dus par des sociétés ou d'autres emprunteurs à des prêteurs. Ces instruments peuvent prendre la forme de prêts, de créances commerciales ou d'autres créances et peuvent engager le Fonds à fournir des liquidités supplémentaires à l'emprunteur, si celui-ci en fait la demande. Les prêts peuvent être contractés dans le cadre d'une cession ou d'une prise de participation. Le Fonds pourrait avoir l'obligation contractuelle d'obtenir l'accord de la banque ou de l'emprunteur, ou des deux, préalablement à la vente de ces prêts. Un Fonds peut également investir dans des prêts non provisionnés, qui sont des obligations contractuelles de financement futur. Les renseignements sur les engagements non provisionnés figurent au bas de l'inventaire du portefeuille.

Ventes à découvert — Certains Fonds peuvent recourir à des ventes à découvert, qui consistent à vendre des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les titres vendus à découvert sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des titres vendus à découvert sont présentés à l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente » et au poste « Gain (perte) net réalisé », lorsque les positions sont liquidées, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds vend un titre à découvert, il emprunte ce titre à un courtier pour exécuter la vente. Le Fonds subit une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et celle où il dénoue sa position vendeur en achetant ce titre. Rien ne garantit qu'un Fonds sera en mesure de dénouer une position vendeur au moment opportun ou à un prix acceptable. Jusqu'à ce que le Fonds ait restitué un titre emprunté, il conserve une marge suffisante, composée de trésorerie et de titres liquides, auprès du courtier. La marge détenue auprès d'un courtier au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025 est inscrite au poste « Dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert » de l'état de la situation financière, le cas échéant.

Évaluation des titres rachetables émis par les Fonds — L'obligation d'un Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est comptabilisée au montant du rachat. Au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, la valeur liquidative par titre d'un Fonds pouvait différer de moins de 0,01 \$ (non arrondi) de son actif net attribuable aux porteurs de titres par série et par titre calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité, en raison des procédures normales de fin de période pour clôturer les comptes. Tout écart de 0,01 \$ (non arrondi) ou plus entre la valeur liquidative par titre et l'actif net attribuable aux porteurs de titres est expliqué dans les notes propres à chaque Fonds.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Opérations sur titres, comptabilisation du revenu et coûts de transactions – Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Le coût des placements est établi au coût moyen, déduction faite des commissions et des autres coûts de transactions. Les gains et les pertes nets réalisés à la vente de placements (pouvant inclure des sommes provenant d'un litige) et la variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements concernés.

Le revenu d'intérêts inclut le coupon, ainsi que la comptabilisation progressive de l'escompte et l'amortissement de la prime des titres de créance calculés selon le taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif permet d'actualiser avec précision les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue des titres de créance concernés afin de les comptabiliser à leur valeur comptable nette. La valeur nominale des titres indexés sur l'inflation est périodiquement ajustée en fonction du taux d'inflation, et les intérêts sont comptabilisés d'après cette valeur. Les ajustements apportés à la valeur nominale pour tenir compte de l'inflation sont inscrits en tant qu'augmentation ou diminution du revenu d'intérêts, et ce, même si la valeur nominale de ces titres n'est reçue qu'à l'échéance. Un titre de créance peut être qualifié d'improductif et le revenu d'intérêts s'y rapportant peut s'en trouver réduit : les intérêts cessent de courir et les intérêts à recevoir sont radiés lorsque, sur la base de procédures appliquées de façon constante, le recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts se rapportant à ce titre de créance est douteux. Lorsqu'un émetteur reprend le versement des intérêts ou lorsque le recouvrement des intérêts est raisonnablement assuré, le titre de créance n'est plus considéré comme improductif. Le revenu de dividendes, y compris le revenu provenant de FNB tiers, est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers pour lesquels il arrive que la date ex-dividende soit passée, auquel cas ceux-ci sont inscrits dès que Fidelity prend connaissance de cette date. Les distributions provenant de fiducies d'investissement gérées par Fidelity sont comptabilisées comme revenus, gains en capital ou remboursements de capital en fonction de la meilleure information disponible. En raison de la nature de ces placements, il est possible que les répartitions réelles ne soient pas conformes à ces informations. Les distributions provenant de fiducies d'investissement gérées par Fidelity qui sont traitées comme un remboursement de capital viennent réduire le coût moyen de la fiducie d'investissement sous-jacente gérée par Fidelity concernée. Le cas échéant, les intérêts et les dividendes sur les placements vendus à découvert sont comptabilisés en tant que charges et inscrits à titre de passif au poste « Montant à payer pour les intérêts et dividendes sur les titres vendus à découvert » de l'état de la situation financière et au poste « Charges liées aux dividendes et intérêts sur les titres vendus à découvert » de l'état du résultat global.

Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, qui sont engagés lors de l'achat et de la vente de titres par un Fonds, sont inscrits au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état du résultat global.

Conversion des devises – Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle d'un Fonds au taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. L'effet des fluctuations des taux de change sur les placements est inscrit aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements » et « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements » et leur effet sur les autres opérations de change est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les opérations de change » et au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des autres éléments de l'actif net libellés en devises » de l'état du résultat global.

Opérations de prise en pension – La trésorerie non investie peut être déposée dans un ou plusieurs comptes de négociation conjoints avec d'autres fonds gérés par Fidelity et servir à des opérations de prise en pension. Les opérations de prise en pension visent l'achat de titres du gouvernement américain ou canadien auprès d'une contrepartie qui s'engage à racheter ces titres à un prix supérieur, à une date donnée. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Les opérations de ce type comportent un risque de crédit découlant de la possibilité que la contrepartie manque à son obligation de rachat des titres. Pour gérer ce risque, Fidelity traite avec des contreparties qu'elle juge acceptables et reçoit les titres concernés à titre de garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur quotidienne de la trésorerie investie. Toute opération de prise en pension qui n'est pas dénouée à la clôture de la période est inscrite dans l'inventaire du portefeuille. À la clôture de chacune des périodes, il n'y avait aucune opération de prise en pension en cours. Les Fonds peuvent être exposés à des opérations de prise en pension de par leurs placements dans certains fonds sous-jacents du marché monétaire gérés par Fidelity.

Prêt de titres – Un Fonds peut à l'occasion prêter des titres qu'il détient en portefeuille afin de produire un revenu supplémentaire. Chaque Fonds a conclu des opérations de prêt de titres avec State Street Bank and Trust Company (SSB), qui agit en qualité d'agent de prêt de titres.

La valeur de marché totale de tous les titres prêtés dans le cadre d'opérations de prêt de titres ou de tous les titres vendus dans le cadre d'opérations de prise en pension ne peut dépasser 50 % de la valeur liquidative d'un Fonds. SSB est en droit de recevoir une rémunération provenant des revenus bruts découlant du prêt de titres d'un Fonds et assume tous les coûts directement liés aux prêts de titres ainsi que le coût de la garantie en cas de défaut de l'emprunteur. Un Fonds reçoit à l'égard des titres prêtés une garantie (sous forme d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou l'une des provinces du Canada, ou par le gouvernement des États-Unis ou l'une de ses agences) correspondant à au moins 105 % de la valeur de marché des titres prêtés, que le Fonds conserve pendant toute la durée du prêt. La valeur de marché des titres prêtés est déterminée chaque jour ouvrable, à la fin de la journée. Toute garantie supplémentaire demandée par le Fonds est livrée le jour ouvrable suivant.

Contrats de change à terme – Un Fonds peut avoir recours à des contrats de change à terme destinés à faciliter les opérations sur les titres libellés en devises et à réduire le risque de change. En général, le Fonds utilise des contrats de vente pour protéger ses placements contre les risques de fluctuation des taux de change, et des contrats d'achat pour contrebalancer un contrat de vente conclu antérieurement. Un contrat d'achat peut également servir à obtenir une exposition à des devises données et un contrat de vente, à contrebalancer un contrat d'achat conclu antérieurement. Ces contrats comportent un risque de marché supérieur au gain ou à la perte latent figurant dans l'état de la situation financière. Fidelity surveille la notation de chacune des contreparties avec lesquelles elle fait affaire. La notation des contreparties, établie par Moody's Investors Service, Inc. ou par S&P®, est au minimum de A à la date de l'opération. Un Fonds pourrait, sous réserve de certaines conditions minimales, devoir céder des titres ou de la trésorerie en garantie à une contrepartie. La valeur de ces titres ou de la trésorerie ne peut être inférieure à la perte latente du Fonds sur les contrats de change à terme en vigueur avec cette contrepartie. La valeur en dollars canadiens des devises pour lesquelles un Fonds a un engagement de vente ou d'achat est présentée au poste « Contrats de change à terme » de l'inventaire du portefeuille. Ce montant correspond à l'exposition totale du Fonds à la clôture de la période à chaque devise achetée ou vendue au moyen d'un contrat de change. Les fluctuations des valeurs des devises ou l'incapacité des contreparties à respecter leurs obligations aux termes des contrats pourraient donner lieu à des pertes.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les contrats de change à terme visant l'achat et la vente de la même devise, ayant la même date de règlement et faisant intervenir le même courtier donnent lieu à une compensation. Ils sont réglés avec la contrepartie sur une base nette, et tout gain ou perte réalisé est comptabilisé à la date de règlement.

Contrats à terme normalisés – Un Fonds peut conclure des contrats à terme normalisés pour gérer son exposition aux marchés. Lors de la conclusion d'un contrat à terme normalisé, un Fonds doit déposer auprès d'une chambre de compensation, au plus tard le jour ouvrable suivant la conclusion du contrat, un montant (la marge initiale) correspondant à un pourcentage établi de la valeur nominale du contrat. Cette marge initiale peut être versée sous forme de trésorerie ou de titres et elle est transférée dans un compte distinct à la date de règlement. Des versements ultérieurs (la marge de variation) sont versés ou reçus selon les fluctuations quotidiennes de la valeur des contrats à terme normalisés. Ils sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des dérivés » de l'état du résultat global. Lorsqu'un contrat à terme normalisé arrive à échéance ou est dénoué, les gains ou les pertes réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les dérivés » de l'état du résultat global. Les contrats à terme normalisés comportent, à différents degrés, un risque que les pertes qui en découlent soient supérieures à la marge de variation inscrite dans l'état de la situation financière. La valeur nominale du sous-jacent de tout contrat à terme normalisé non dénoué à la clôture de la période figure au poste « Contrats à terme normalisés » de l'inventaire du portefeuille. Le montant inscrit correspond à l'exposition de chaque contrat à l'instrument sous-jacent correspondant, à la clôture de la période. Les fluctuations des valeurs des instruments sous-jacents ou l'incapacité des contreparties à respecter leurs obligations aux termes des contrats pourraient donner lieu à des pertes.

Options – Les options donnent à leur acquéreur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date donnée (ou sur une période donnée). Le vendeur d'une option a l'obligation d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) l'instrument concerné au prix d'exercice convenu, ou de régler en trésorerie un dérivé sous-jacent, si le détenteur de l'option exerce l'option à l'échéance ou avant cette date. Un Fonds peut avoir recours à des options de gré à gré afin de réduire son exposition aux risques de placement éventuels.

Lors de la conclusion d'une option, un Fonds verse ou reçoit une prime. Les primes versées à l'achat d'options sont comptabilisées dans le coût des placements, tandis que les primes reçues à la vente d'options sont enregistrées en tant que passif puis ramenées à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Pour certaines options achetées ou vendues, la prime est versée ou reçue à une date future. Lors de l'exercice d'une option, le coût ou le produit découlant de l'achat ou de la vente de l'instrument sous-jacent est ajusté pour tenir compte du montant de la prime. Lors du dénouement d'une option, un Fonds peut réaliser un gain ou subir une perte selon que le produit ou le montant versé au dénouement de l'opération de vente est supérieur ou inférieur à la prime reçue ou versée. Lorsqu'une option expire, le montant du gain ou de la perte correspond au montant de la prime reçue ou versée, selon le cas. Les gains (pertes) nets réalisés et latents découlant des options achetées et vendues figurent aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les dérivés » et « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des dérivés » de l'état du résultat global. Un Fonds pourrait, sous réserve de certaines conditions minimales, devoir céder des titres ou de la trésorerie en garantie à une contrepartie. La valeur de ces titres ou de la trésorerie ne peut être inférieure à la perte latente du Fonds sur les options en vigueur avec cette contrepartie.

Les options non dénouées à la clôture de la période sont incluses, selon le cas, au poste « Options achetées », au poste « Swaptions achetées », au poste « Options vendues » ou au poste « Swaptions vendues » de l'inventaire du portefeuille.

Swaps – Un Fonds peut conclure des swaps pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de crédit. Un swap est un contrat entre deux parties visant l'échange, à intervalles périodiques, de flux de trésorerie dont le montant est calculé en fonction d'un montant notionnel. Un swap de gré à gré bilatéral est une opération entre un Fonds et un courtier visant l'échange de flux de trésorerie entre les deux parties sur la durée du swap. Un swap faisant l'objet d'une compensation centralisée est une opération entre un Fonds et un courtier et dont la compensation est ensuite effectuée par un commissionnaire sur les marchés à terme par le biais d'une chambre de compensation. Une fois la compensation effectuée, la chambre de compensation devient la contrepartie centrale avec laquelle un Fonds échange des flux de trésorerie sur la durée de l'opération, comme pour les contrats à terme normalisés.

Les swaps de gré à gré bilatéraux sont évalués quotidiennement à la valeur de marché, et les variations de valeur sont comptabilisées au poste « Swaps de gré à gré bilatéraux, à la valeur » de l'état de la situation financière. Les primes versées ou reçues à la conclusion d'un swap de gré à gré bilatéral, destinées à combler l'écart entre les modalités du swap et les conditions de marché en vigueur (par exemple, les écarts de crédit, les taux d'intérêt ou d'autres facteurs), sont comptabilisées progressivement au titre des gains (pertes) réalisés sur la durée du swap au poste « Plus-value (moins-value) nette latente » de l'état de la situation financière. Toute prime versée ou reçue à la conclusion d'un swap qui n'a pas été amortie figure dans l'inventaire du portefeuille. Un Fonds pourrait, sous réserve de certaines conditions minimales, devoir céder des titres ou de la trésorerie en garantie à une contrepartie. La valeur de ces titres ou de la trésorerie ne peut être inférieure à la perte latente du Fonds sur les swaps de gré à gré bilatéraux en vigueur avec cette contrepartie.

Les swaps faisant l'objet d'une compensation centralisée exigent d'un Fonds qu'il dépose un montant en trésorerie ou des titres (la marge initiale) auprès du commissionnaire sur les marchés à terme, à la demande et au bénéfice de la chambre de compensation. Les swaps faisant l'objet d'une compensation centralisée sont évalués quotidiennement à la valeur de marché. Des versements ultérieurs (la marge de variation) sont versés ou reçus selon les fluctuations quotidiennes de la valeur des swaps et sont comptabilisés en tant que plus-value (moins-value) latente. Ces versements quotidiens, le cas échéant, sont inclus dans les montants à recevoir ou à payer au titre de la marge de variation liée aux dérivés dans l'état de la situation financière. Les primes liées aux swaps faisant l'objet d'une compensation centralisée sont comptabilisées chaque période sur la durée du swap à titre de marge de variation quotidienne et sont incluses au poste « Plus-value (moins-value) latente » de l'état de la situation financière. Au dénouement ou à l'échéance du swap, les primes sont comptabilisées en tant que gain (perte) réalisé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats visant l'échange de flux de trésorerie dont le montant est calculé en fonction d'un montant notionnel. Ils portent, par exemple, sur l'échange de versements dont le montant est calculé selon un taux d'intérêt fixe contre des versements dont le montant est calculé selon un taux d'intérêt variable. Les paiements périodiques reçus ou versés sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les dérivés » de l'état du résultat global. Le principal risque associé aux swaps de taux d'intérêt réside dans la possibilité qu'une variation défavorable des taux d'intérêt ait une incidence négative sur un Fonds.

Les swaps sur défaillance de crédit visent le versement d'une prime à taux fixe en échange d'une protection contre la perte de valeur d'un instrument de créance sous-jacent dans le cas d'un événement de crédit déterminé (par exemple, un défaut de paiement ou une faillite). Aux termes d'un swap sur défaillance de crédit, la partie agissant à titre de « garant » reçoit des versements périodiques calculés selon un pourcentage fixe d'un montant notionnel. En échange, elle convient d'acheter l'instrument sous-jacent à sa valeur nominale dans le cas où surviendrait un événement de crédit avant l'échéance du swap. Il peut arriver qu'un Fonds conclue des swaps sur défaillance de crédit pour lesquels le Fonds ou sa contrepartie agit à titre de garant. À ce titre, le Fonds s'expose au risque de marché et au risque de crédit associés à l'instrument sous-jacent, y compris le risque de liquidité et le risque de perte de valeur. Les primes reçues ou versées sont inscrites au poste « Gain (perte) net réalisé sur les dérivés » de l'état du résultat global.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Des gains ou des pertes sont réalisés au dénouement des swaps. Les risques peuvent être supérieurs aux montants comptabilisés dans l'état de la situation financière. Ces risques comprennent les fluctuations du rendement des instruments sous-jacents, l'incapacité des contreparties à respecter les modalités des contrats et une possible insuffisance de liquidité des swaps. Les swaps non dénoués à la clôture de la période figurent au poste « Swaps » de l'inventaire du portefeuille.

Opérations sur titres à livraison différée et sur titres négociés sous forme de promesse — Un Fonds peut acheter ou vendre des titres à livraison différée ou des titres négociés sous forme de promesse. Le paiement ou la livraison de ces titres peut avoir lieu après la période de règlement habituelle. Le prix des titres sous-jacents et la date à laquelle ils seront livrés et réglés sont établis au moment où l'opération est négociée. Dans le cas d'une vente de titres à livraison différée, tant que les titres n'ont pas été livrés, le contrat est évalué quotidiennement à la valeur de marché, et des titres équivalents sont conservés aux fins de l'opération. Les titres à livraison différée ou négociés sous forme de promesse dont le règlement n'a pas encore eu lieu sont identifiés comme tels dans l'inventaire du portefeuille. Le Fonds peut recevoir une compensation pour intérêts abandonnés dans le cadre de l'achat de titres à livraison différée ou de titres négociés sous forme de promesse. Un Fonds comptabilise de façon distincte les titres visés par des engagements d'achat pour une valeur au moins égale au montant de l'engagement. Les montants à verser et à recevoir à l'égard des titres à livraison différée ayant le même taux d'intérêt et la même date de règlement, et qui sont négociés par un même courtier, font l'objet d'une compensation. Les titres à livraison différée ou les titres négociés sous forme de promesse qui ont été négociés auprès de courtiers différents sont inscrits à titre de montants à payer ou de montants à recevoir au poste « Livraison différée » de l'état de la situation financière. Les variations de la valeur des titres sous-jacents, l'incapacité des contreparties à respecter leurs obligations aux termes des contrats, l'incapacité de l'émetteur à émettre les titres pour des raisons politiques ou économiques ou d'autres facteurs peuvent entraîner des pertes.

Sociétés d'acquisition à vocation spécifique — Les Fonds peuvent investir dans des actions, des bons de souscription ou d'autres titres de sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS) ou d'entités ad hoc similaires. Une SAVS est une société ouverte qui lève des capitaux par l'intermédiaire d'un premier appel public à l'épargne (PAPE) afin d'acquérir des actions d'une ou de plusieurs sociétés existantes par l'entremise de fusions, de regroupements d'entreprises, d'acquisitions ou d'autres opérations similaires dans un délai déterminé.

Placement privé dans une société ouverte — Les Fonds peuvent acquérir des actions d'un émetteur par l'intermédiaire d'un placement privé dans une société ouverte (PPSO), notamment sous forme de promesses d'achat de titres. Un PPSO comporte généralement l'achat d'un titre directement auprès d'une société ouverte dans le cadre d'une opération de placement privé. Les titres achetés de cette manière sont sujets à des restrictions à la bourse et sont considérés comme illiquides jusqu'à ce qu'une déclaration d'inscription relative à la revente ne soit déposée et en vigueur. À la fin de la période, certains Fonds avaient négocié des titres sous forme de promesse par l'intermédiaire de PPSO avec des SAVS. Ces engagements sont conditionnels à l'acquisition par les SAVS des titres des sociétés qu'elles ciblent. La plus-value (moins-value) latente de ces engagements est présentée séparément au poste « Plus-value (moins-value) latente des engagements non provisionnés » de l'état de la situation financière et au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des engagements non provisionnés » de l'état du résultat global.

Titres négociés sous la forme « To-Be-Announced » (TBA) — Les opérations sur titres TBA consistent en un engagement à acheter ou à vendre des titres adossés à des créances hypothécaires américains. Dans le cadre des opérations sur titres TBA, le titre qui sera livré n'est pas précisé, et seule une approximation du montant du capital est fournie. Les titres livrés doivent toutefois respecter les critères définis par le secteur concernant notamment l'émetteur, le taux et l'encours du capital du portefeuille de titres de prêts hypothécaires sous-jacents. Un Fonds effectue des opérations sur titres TBA avec l'intention de prendre possession des titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents ou de les livrer. L'achat et la vente de titres TBA comportent les mêmes risques que ceux associés aux opérations sur titres à livraison différée ou sur titres négociés sous forme de promesse. Les titres TBA faisant l'objet d'un engagement de vente à la clôture de la période sont inscrits au poste « Engagements de vente TBA » à la fin de l'inventaire du portefeuille. Le produit découlant de ces engagements et la valeur de ceux-ci figurent dans l'état de la situation financière.

Évaluation des séries — L'actif net attribuable aux porteurs de titres est calculé pour chacune des séries de titres d'un Fonds. L'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série correspond à la quote-part de cette série dans l'actif et le passif communs à toutes les séries du Fonds, à laquelle s'ajoutent l'actif et le passif du Fonds attribuables uniquement à cette série. Les charges directement attribuables à une série lui sont imputées. La quote-part des revenus de placement et des charges d'exploitation attribuable à une série est fonction de la quote-part de cette série dans l'actif net attribuable aux porteurs de titres, exception faite des éléments pouvant être attribués expressément à une ou à plusieurs séries.

Actif net par titre lié aux activités — L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités, par titre figurant dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités attribuable à chaque série d'un Fonds, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation du Fonds au cours de la période.

Tableaux des flux de trésorerie — Un Fonds établit le montant net des opérations sur ses placements à court terme et inscrit uniquement leur incidence nette sur les flux de trésorerie au poste « Achat de placements et de dérivés » ou au poste « Produit de la vente et produit à l'échéance des placements et des dérivés », selon le cas, lors de la préparation des tableaux des flux de trésorerie. Conformément aux normes IFRS de comptabilité, les tableaux des flux de trésorerie d'un Fonds excluent les opérations non monétaires découlant de ses activités d'exploitation ou de financement.

Transition à IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18) — En avril 2024, une nouvelle norme IFRS de comptabilité a été publiée. Il s'agit de IFRS 18, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* (IAS 1). IFRS 18 vise à améliorer la qualité et la comparabilité des informations financières en introduisant de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

4. Frais et autres opérations avec des parties liées

Frais de gestion et de conseil — Fidelity agit à titre de gestionnaire des Fonds. Fidelity fait partie d'un vaste groupe de sociétés collectivement appelées « Fidelity Investments ». En contrepartie de ses services et du détachement de personnel de direction clé, les Fonds versent à Fidelity des frais de gestion mensuels qui sont fonction de la valeur liquidative de chaque série et qui sont calculés quotidiennement et versés mensuellement. Pour éviter une double facturation des frais, les titres des séries O et PWS des fonds sous-jacents gérés par Fidelity sont exempts de frais de gestion. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent géré par Fidelity dont les séries (autres que les séries O et PWS) sont assujetties à des frais de gestion, Fidelity effectuera des ajustements afin qu'il n'y ait pas de double facturation de ces frais.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Par ailleurs, aucuns frais de gestion ne sont imputés aux titres des séries O et PWS puisque les porteurs de titres paient directement des frais de gestion négociés.

Fidelity peut accorder à certains porteurs de titres un rabais sur les frais de gestion ou sur les charges d'un Fonds en réduisant les frais de gestion qu'elle facture au Fonds ou en réduisant le montant de certaines charges facturé au Fonds, cette réduction devant être remise par le Fonds aux porteurs de titres à titre de distribution. Ces distributions sont présentées au poste « Réduction des frais de gestion » de l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de titres.

Frais d'administration – Fidelity facture aux Fonds des frais d'administration à taux fixe relativement à certaines charges variables et administratives, y compris le détachement de personnel administratif clé. En contrepartie, Fidelity s'acquitte de toutes les charges d'exploitation des Fonds, à l'exception de certains coûts spécifiques, notamment les frais et les charges liés au Comité d'examen indépendant, les taxes, les commissions de courtage et les charges d'intérêts. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et sont fonction de la valeur liquidative de chaque série; ils sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Pour éviter une double facturation des frais, les titres des séries O, PWS et INV des fonds sous-jacents gérés par Fidelity sont exempts de frais d'administration.

Frais du Comité d'examen indépendant – Conformément au Règlement 81-107, le Comité d'examen indépendant (CEI) examine toutes les questions de conflit d'intérêts qui lui sont soumises par le gestionnaire et formule des recommandations ou approuve les mesures qui sont prises, selon le cas, de sorte à servir le meilleur intérêt des Fonds. Le CEI se compose à l'heure actuelle de quatre membres, tous indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. La rémunération des membres du CEI se compose d'une provision d'honoraires annuelle et de jetons de présence. Les membres sont remboursés pour les frais qu'ils engagent dans l'exercice de leurs fonctions auprès du CEI. Ces coûts sont répartis entre les Fonds, selon leur quote-part de l'actif.

Taxe de vente – Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe fédérale sur les produits et services (TPS). La taxe de vente harmonisée (TVH) correspond au taux de 5 % de la TPS combiné à celui de la TVP des provinces concernées. La TPS/TVH à verser ou à recevoir est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de titres et la valeur de leur participation dans un Fonds à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève un Fonds. Le taux effectif de TPS/TVH applicable à chaque série d'un Fonds est fonction de la répartition des placements des porteurs de titres entre les provinces. Il est calculé selon le taux de TVH ou, si la province concernée n'applique pas la TVH, selon le taux de TPS. Tous les montants sont inscrits au poste « Taxe de vente » de l'état du résultat global.

Autres charges – Les autres charges d'exploitation sont des coûts attribuables à un Fonds qui ne sont pas autrement couverts par les frais de gestion ou par les frais d'administration à taux fixe, comme il est indiqué dans le prospectus simplifié de chaque Fonds, et qui ne sont pas présentés séparément dans l'état du résultat global. Chaque série d'un Fonds, à l'exception des séries O, PWS et INV, s'acquitte de la quote-part des coûts communs liés au Fonds qui lui revient ainsi que des coûts qui lui sont propres. Les séries O, PWS et INV d'un Fonds sont responsables de la quote-part de certains frais du Fonds, comme il est mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Charges abandonnées – Fidelity peut, à son gré, absorber ou abandonner certaines charges, et peut mettre fin à ces absorptions ou à ces renoncations sans préavis. Ces renoncations sont présentées au poste « Charges abandonnées » de l'état du résultat global.

Commissions et autres coûts liés au portefeuille – Les commissions et autres coûts liés au portefeuille sont présentés dans l'état du résultat global, déduction faite des remboursements des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions.

Il peut arriver qu'une partie des commissions soit versée pour des services de recherche. Les montants versés pour les services de recherche fournis aux Fonds par les maisons de courtage sont des estimations faites par Fidelity. Fidelity a établi des procédures qui l'aident à déterminer, de bonne foi, si la valeur des biens et des services de recherche et le montant des commissions de courtage payées sont adéquats au regard du bénéfice raisonnable que les Fonds ont pu en tirer.

Par ailleurs, une partie des transactions d'un Fonds peut être confiée à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity Investments dans la mesure où elle s'est assurée que les compétences de ces sociétés affiliées en matière d'exécution d'opérations et leurs honoraires pour ces services correspondent aux compétences et aux honoraires de sociétés de courtage admissibles non affiliées.

5. Impôt et distributions

L'année d'imposition de chaque Fonds prend fin en décembre. Pour chaque année d'imposition, chaque Fonds entend déclarer et verser aux porteurs de titres un montant de revenu de placement net et un montant de gains en capital nets réalisés suffisants, de façon à ne pas être assujéti à l'impôt sur le résultat, à l'exception de l'impôt minimum de remplacement, le cas échéant. Une fiducie à participation unitaire non exonérée peut être assujéti à l'impôt minimum de remplacement si elle conserve les gains en capital et si elle porte en diminution de ces gains des charges, des pertes ou des crédits d'impôt pour dividendes, ou si elle conserve le revenu de dividendes aux fins d'un crédit d'impôt pour dividendes à la clôture de l'année d'imposition du Fonds. Chaque Fonds ne comptabilise donc aucun impôt sur le résultat en vertu d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* (IAS 12) et, de ce fait, ne comptabilise pas non plus de produit d'impôt différé lié aux reports en avant de pertes fiscales ou aux autres différences temporaires imposables. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une durée maximale de 20 années d'imposition pour réduire le revenu imposable futur.

Des retenues d'impôts étrangers sur le revenu de placement sont imposées par certains pays, et sont estimées en fonction des règles fiscales et des taux d'imposition en vigueur dans les marchés étrangers en question. Les revenus de placement sont présentés avant déduction des impôts étrangers prélevés à la source. La comptabilisation des retenues d'impôts étrangers est liée à la comptabilisation des revenus de placement correspondants. Ces retenues figurent au poste « Retenues d'impôts étrangers » de l'état du résultat global et au poste « Autres montants et charges à payer » de l'état de la situation financière. Certains pays appliquent des retenues d'impôts sur les gains en capital provenant des placements. Ces retenues d'impôts sont portées en déduction de la valeur du titre concerné et incluses dans les autres montants et charges à payer. Les impôts payés au titre des gains réalisés à la vente de titres et les impôts à payer au titre des gains latents associés aux titres assujétiés à des retenues d'impôts figurent respectivement au poste « Retenues d'impôts étrangers » et au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements » de l'état du résultat global.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les distributions sont imposables entre les mains des porteurs de titres. La nature des distributions à des fins fiscales est établie à la clôture de l'année d'imposition. Aux termes de la déclaration de fiducie, le fiduciaire peut inscrire à l'actif toute distribution sans augmentation du nombre de titres en circulation. Les distributions, le cas échéant, sont déclarées séparément pour chacune des séries.

6. Gestion du risque lié au capital

Les titres émis et en circulation constituent le capital d'un Fonds. Le capital de chaque série d'un Fonds est divisé en un nombre illimité de titres de valeur égale, sans valeur nominale. Tous les titres d'une série d'un Fonds ont égalité de rang pour ce qui est des distributions. Les distributions notionnelles (autres qu'en trésorerie) sont réinvesties dans des parts additionnelles, qui sont immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation après les distributions est égal à celui avant les distributions et que la valeur liquidative par part reste la même. Ces distributions augmentent le prix de base rajusté pour le porteur de titres. Chaque porteur de titres d'un Fonds a un droit de vote par tranche de un dollar détenue dans les titres de ce Fonds. Les fractions de titres donnent des droits de vote au prorata de leur valeur. Un Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital pour ce qui est des souscriptions et des rachats de titres, exception faite des exigences de souscription minimales. Toutefois, Fidelity peut, en de rares occasions, suspendre temporairement le droit des porteurs de titres de demander le rachat de leurs titres, reportant ainsi le versement du produit de la vente. Les variations attribuables aux porteurs de titres sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de titres de chaque Fonds. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque, Fidelity vise à investir les sommes reçues à la souscription dans des titres appropriés, tout en maintenant une liquidité adéquate lui permettant de répondre aux demandes de rachat. Pour ce faire, chaque Fonds investit la majeure partie de son actif dans des titres pouvant être cédés facilement; il peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative.

7. Risques liés aux instruments financiers

Les activités d'un Fonds l'exposent à différents risques liés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de concentration, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié aux marchés émergents. Fidelity vise à réduire l'incidence défavorable que ces risques pourraient avoir sur la performance en ayant recours à des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, en surveillant quotidiennement les positions et les événements de marché et en diversifiant le portefeuille de placements tout en respectant le mandat de placement. Des instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour réduire certains risques.

Le risque du portefeuille est surveillé quotidiennement et revu mensuellement par le groupe responsable de la conformité des placements. Par ailleurs, chaque Fonds fait l'objet d'une revue trimestrielle formelle. Le groupe responsable de la conformité des placements, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une revue trimestrielle du portefeuille. Dans chaque stratégie, les portefeuilles sont comparés les uns aux autres, d'une part, et à leur indice de référence respectif, d'autre part. Les pondérations sectorielles et la répartition des titres sont analysées.

Risque de crédit — Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations ou à l'un de ses engagements envers un Fonds. Le risque de crédit propre à un Fonds, lorsqu'il est question d'un passif financier, et le risque de crédit propre à une contrepartie, qu'ils soient directs ou indirects, sont pris en compte, le cas échéant, pour établir la juste valeur des actifs et passifs financiers. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture de chacune des périodes.

Un Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues à l'aide de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. La direction a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours ou dont la contrepartie a une solvabilité faible représente une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié. Au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, toute la trésorerie et tous les dépôts à court terme étaient détenus auprès de contreparties jouissant d'une notation élevée. La direction pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. En conséquence, aucune provision pour perte de crédit attendue sur 12 mois n'a été comptabilisée, car la perte de valeur serait négligeable.

Un placement dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales ou dans des titres à revenu fixe et à rendement élevé du secteur immobilier, de moindre qualité, est généralement plus risqué qu'un placement dans des titres de qualité. Tout changement dans la perception du marché à l'égard des émetteurs de ces titres, de la solvabilité des emprunteurs sous-jacents ou des actifs servant de garantie pourrait être défavorable à la valeur de ces titres. Il est possible que les prêts sous-jacents ne soient pas intégralement remboursés, ce qui aurait comme conséquence que les porteurs de titres adossés à des créances hypothécaires ne le soient pas non plus. Un Fonds peut à l'occasion investir dans des titres moins liquides. Un placement dans le Fonds deviendrait alors plus risqué qu'un placement dans un Fonds plus diversifié ou dont le portefeuille est plus liquide.

Des opérations de prise en pension garanties peuvent entraîner un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie serait dans l'incapacité de respecter ses engagements contractuels. Pour gérer ce risque, Fidelity obtient des titres sous-jacents en garantie et recourt à des contreparties jugées solvables selon un examen indépendant.

Le risque de crédit associé aux dérivés est fonction du gain latent d'un Fonds sur les engagements contractuels de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. Un Fonds limite son risque de perte de crédit associé aux dérivés en limitant son exposition aux contreparties et en ne concluant des transactions qu'avec des contreparties ayant la notation minimale exigée en vertu des règlements en valeurs mobilières et répondant à d'autres critères financiers et non financiers préétablis.

Risque de concentration — Un Fonds peut être exposé à des risques, qu'ils soient directs ou indirects, en fonction des niveaux de concentration de ses instruments financiers dans divers secteurs, régions, catégories d'actifs et types de capitalisations boursières, selon le cas. Fidelity analyse et surveille régulièrement ces risques de concentration.

Risque de liquidité — Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Un Fonds est exposé à des demandes quotidiennes de rachat en trésorerie de ses titres rachetables. Les titres rachetables sont rachetés à la demande du porteur au montant de la valeur liquidative par titre d'un Fonds au moment du rachat. Un Fonds peut être exposé indirectement au risque de liquidité par ses placements.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Il peut à l'occasion investir dans des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif ou qui ne sont pas liquides. Les placements privés et les titres soumis à restrictions détenus sont présentés, le cas échéant, dans l'inventaire du portefeuille.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, les fonds de placement doivent maintenir au moins 90 % de leur actif dans des placements liquides qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être cédés facilement. Par ailleurs, un Fonds vise à maintenir une position en trésorerie et en placements à court terme suffisante pour maintenir une liquidité adéquate, et a la possibilité d'emprunter au dépositaire jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative aux fins du financement des rachats. La liquidité du Fonds est surveillée quotidiennement.

À la date de clôture de chacune des périodes, les Fonds n'avaient aucun passif financier dont l'échéance était supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix – L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un titre en particulier ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs touchant tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les instruments financiers comportent un risque de perte de capital. Ce risque est réduit au moyen d'une sélection minutieuse des titres et des autres instruments financiers qui respecte la stratégie de placement. Le risque maximum associé aux instruments financiers correspond à la juste valeur de ceux-ci, sauf en ce qui concerne les options vendues et les contrats à terme normalisés, dont les pertes peuvent être illimitées. Les placements et les dérivés sont assujettis à l'autre risque de prix découlant des incertitudes entourant les prix futurs de ces instruments.

Le coefficient bêta peut être utilisé pour établir l'incidence de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, qu'il soit direct ou indirect. Le coefficient bêta, mesure de la volatilité d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à celle du marché dans son ensemble, est tiré d'une comparaison des rendements de l'indice de référence et du Fonds sur une période de 36 mois. De ce fait, le coefficient bêta inclut les incidences déjà prises en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de change. Un bêta de 1 signifie que la variation du cours d'un titre suivra celle du marché. Un bêta inférieur à 1 signifie que le titre est moins volatil que le marché. Un bêta supérieur à 1 signifie que le titre est plus volatil que le marché. À titre d'illustration, un titre dont le bêta est de 1,2 devrait, en théorie, être plus volatil de 20 % par rapport au marché. Le coefficient bêta n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Risque de taux d'intérêt – Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt qui sont détenus, directement ou indirectement, dans le portefeuille de placements, notamment les obligations. Un Fonds est exposé au risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt ou leurs flux de trésorerie futurs fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La trésorerie excédentaire peut être investie dans des placements à court terme aux taux d'intérêt du marché.

La stratégie de placement en titres à revenu fixe pour un Fonds exposé à des obligations de qualité est fondée sur une analyse quantitative indépendante des caractéristiques de risque et de rendement des indices de référence et du portefeuille, et sur une analyse précise de toutes les expositions actives par rapport à l'indice de référence pertinent. L'anticipation des taux d'intérêt n'est pas une composante importante de cette stratégie.

Les titres à rendement élevé, notamment des titres appelés obligations à rendement élevé, titres de créance à taux variable, prêts à taux variable, titres de créance garantis de premier rang, titres convertibles, titres adossés à des créances hypothécaires commerciales à rendement élevé ainsi que certains titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements établis dans des pays émergents peuvent, selon le taux d'intérêt, la durée à l'échéance ou d'autres facteurs, être plus ou moins sensibles aux variations des taux d'intérêt du marché. Toutefois, la volatilité associée à ces titres à rendement élevé ne découle pas du risque de taux d'intérêt. En fait, le risque de taux d'intérêt associé à ces titres est généralement inférieur à celui des obligations de qualité, dont le taux d'intérêt ou le rendement est généralement inférieur. Les titres à rendement élevé sont généralement émis par des sociétés dont la notation est inférieure à celle des émetteurs d'obligations de qualité. Ils comportent donc un risque de défaillance supérieur à celui des obligations de qualité et offrent des coupons plus élevés afin de rémunérer les investisseurs pour ce risque accru.

Risque de change – Le risque de change découle des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un Fonds. Un Fonds est exposé au risque, direct ou indirect, que la valeur des instruments financiers fluctue du fait de variations des taux de change. Les instruments financiers non monétaires, comme les instruments de capitaux propres ou les contrats de change à terme visant des éléments non monétaires, ne donnent pas lieu à un risque de change. L'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est considérée comme une composante de l'autre risque de prix et non du risque de change. La direction surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises et peut conclure des contrats de change à terme pour réduire l'exposition d'un Fonds aux variations des taux de change (telles que les variations du dollar américain, de l'euro et du yen). En règle générale, les contrats à terme de gré à gré utilisés pour se prémunir contre les variations des taux de change n'éliminent pas entièrement l'effet de ces variations. Lorsque le marché est soumis à des contraintes ou à des volatilités extrêmes, un Fonds pourrait ne pas être en mesure de prévenir les pertes découlant de son exposition à des devises.

Risque lié aux marchés émergents – Un Fonds qui détient directement ou indirectement des titres de pays où les marchés des capitaux sont limités ou en développement peut être exposé à un risque supérieur que s'il détenait des titres des marchés développés, étant donné que les cours peuvent être volatils du fait de changements d'ordre politique, social ou économique.

8. Placements dans des entités structurées

Les placements d'un Fonds dans tout fonds sous-jacent géré par Fidelity représentent une participation dans une entité structurée. Une entité structurée est une entité conçue de sorte que le contrôle de l'entité ne dépend pas des droits de vote ou d'autres droits similaires. En effet, les droits de vote se rapportent uniquement aux tâches administratives, et les activités pertinentes sont exécutées par voie d'ententes contractuelles conclues entre un Fonds, le gestionnaire et le conseiller en valeurs.

Un fonds sous-jacent géré par Fidelity est financé par l'émission de titres de fiducie rachetables et a pour objet d'investir son actif net afin de réaliser une appréciation du capital et/ou un revenu de placement au bénéfice de ses porteurs de titres.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Un Fonds n'exerce ni contrôle ni influence notable sur ces entités structurées, au sens défini par IFRS 10 et IAS 28, du fait de son incapacité à exercer ses droits de vote et à orienter les décisions financières et opérationnelles des fonds sous-jacents ou à y participer.

Le risque de perte maximum lié à un placement dans une entité structurée correspond à la juste valeur et à la valeur comptable du placement figurant au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net » de l'état de la situation financière. Il n'existe pas de différence entre le risque de perte maximum et la valeur comptable des actifs et passifs d'un fonds sous-jacent géré par Fidelity associé à un Fonds. D'autres risques sont associés à ces placements. Voir la note 7 pour de plus amples informations.

Dans le cours normal des activités destinées à lui permettre d'atteindre son objectif de placement, un Fonds peut, de temps à autre, souscrire des titres supplémentaires ou demander le rachat de titres d'un fonds sous-jacent géré par Fidelity. Toutefois, un Fonds n'a ni l'obligation ni l'intention d'apporter son soutien financier. Un Fonds peut également recevoir des distributions de revenu et/ou de gains en capital provenant de ses placements, comme indiqué à la note 3.

Les FNB peuvent également être considérés comme des entités structurées non consolidées. La valeur comptable et l'exposition maximale aux pertes de tels placements dans des FNB correspondent à la juste valeur de ceux-ci, qui figure dans l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur de ces placements dans les FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements » de l'état du résultat global. Toute participation d'au moins 1 % dans des FNB gérés à l'externe est expliquée dans les notes propres à chaque Fonds.

Les titres adossés à des créances hypothécaires ou les titres adossés à des actifs sont également considérés comme des entités structurées non consolidées. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont issus du regroupement de divers types d'hypothèques, tandis que les titres adossés à des actifs sont issus du regroupement d'actifs tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit ou des prêts étudiants. Un droit sur les flux de trésorerie futurs (les intérêts et le capital) est ensuite vendu sous la forme d'un titre de créance ou d'un titre de capital, qui peut être détenu par un Fonds. Un Fonds comptabilise ces investissements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

9. Ententes avec le courtier principal

Le gestionnaire a nommé des courtiers principaux, dont Scotia Capitaux Inc. et Morgan Stanley & Co. LLC, lesquels peuvent détenir des actifs pour le compte de certains Fonds, dans la mesure où ceux-ci sont susceptibles d'effectuer des ventes à découvert. Les courtiers principaux offrent aux Fonds des services de courtage, dont l'exécution et le règlement d'opérations, les opérations de garde, les prêts de titres et les prêts sur marge. Ces services sont liés aux stratégies de vente à découvert des Fonds. L'utilisation d'un compte de courtier principal peut davantage atténuer la séparation des actifs des Fonds que les opérations de garde conventionnelles. En conséquence, les actifs des Fonds peuvent être gelés ou non disponibles pour un retrait ou une opération postérieure pour une longue période, dans l'éventualité où le courtier principal éprouverait des difficultés financières. Dans ce cas, les Fonds peuvent subir des pertes en raison d'un manque d'actifs dans le compte du courtier principal pour payer leurs créanciers et faire face aux mouvements défavorables du marché alors que leurs titres ne peuvent être négociés.

10. Effet de levier

Certains Fonds peuvent effectuer des opérations de levier remboursables à vue. L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour réaliser des placements qu'il n'aurait pu effectuer autrement. L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de chacun des Fonds ont été préparés par Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity), à titre de gestionnaire des Fonds. Fidelity est responsable des informations et des déclarations contenues dans ces états financiers. Le conseil d'administration de Fidelity a la responsabilité d'examiner et d'approuver les présents états financiers.

Fidelity maintient des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants et des informations fondés sur des estimations et des jugements. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

Amanda Thomas

Vice-présidente et trésorière du Fonds
Fidelity Investments Canada s.r.l.
Le 6 novembre 2025



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

Gestionnaire, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Fidelity Investments Canada s.r.i.
Toronto (Ontario)

Dépositaire

State Street Trust Company of Canada
Toronto (Ontario)

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto (Ontario)

Visitez notre site Web au

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placement inscrits. Chaque Fonds fait l'objet d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, y compris ses objectifs de placement, les options de souscription et les frais applicables. Le lecteur est avisé qu'il doit obtenir un exemplaire de ce prospectus, le lire attentivement et prendre conseil auprès d'un spécialiste en placement avant d'investir. Investir dans des fonds communs de placement comporte des risques, au même titre que dans tout autre placement. Il est impossible de garantir qu'un Fonds réalisera ses objectifs de placement. Par ailleurs, sa valeur liquidative, son rendement et le rendement de ses placements pourraient être assujettis, de temps à autre, à des variations en fonction des conditions du marché. Les investisseurs peuvent réaliser un gain ou subir une perte à la vente de leurs titres d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs; aucun Fonds n'est censé constituer un programme de placement diversifié et complet. Le rendement passé n'est pas une garantie ni n'est représentatif du rendement futur. Il est impossible de garantir que le Fonds Fidelity Marché monétaire Canada, la Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada, le Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. ou la Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U. seront capables de maintenir une valeur liquidative constante. La répartition des placements du Fonds est présentée à des fins d'illustration de la manière dont un Fonds peut investir. Elle n'est pas nécessairement représentative des placements actuels ou futurs d'un Fonds. Un Fonds peut modifier ses placements à tout moment.

© Fidelity Investments est une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.i.